

L'ÉCHO

de Frontenac

Je sais pour l'avoir lu...

Mégantic-Compton
Vol. 68 no 24 - 15 juin 1997

65¢



Jean-Pierre Paradis
Marcy Robert

OPTOMÉTRISTES

NOUVEL HORAIRES
Lundi: 8h00 à 12h00 • 1h30 à 6h30
Mardi: 8h00 à 12h00 • 1h00 à 5h00
Mercredi: 9h00 à 12h00 • Fermé
Jeudi: 8h00 à 12h00 • 1h30 à 6h30
Vendredi: 8h00 à 12h00 • 1h00 à 5h00

Verres solaires
à partir de 70\$



leader mondial de la vue

5031, Boul. des Vétérans, Lac-Mégantic • TÉL.: 583.4700

Rues Principales s'attaque à la compétition

Page A-8

De l'eau «plus» potable cet été assure la Ville

Page A-9

Délit de fuite mortel

Page A-4

Sommaire

Agenda	A-17
Avis publics	B-11 à B-14
Cinéma	B-15
Décès	A-16 et A-17
Faits divers	A-2
Opinions	A-4
Petites annonces	B-7 à B-10

Bonne lecture!



Le lac a accueilli moins de pêcheurs

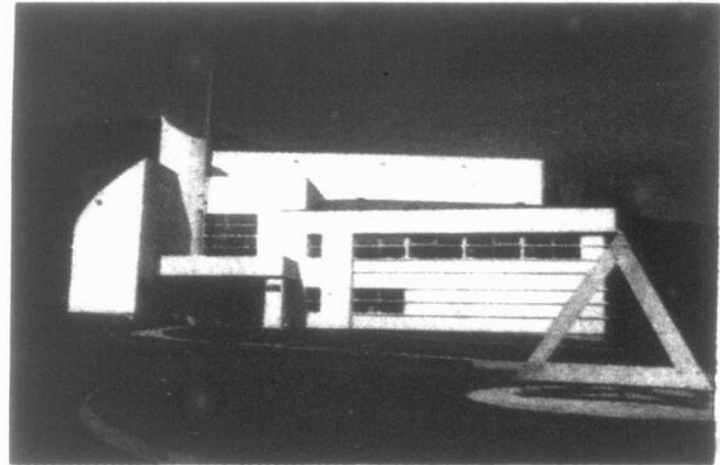
Page A-3
(Photo Studio Astra)



Sandra prend son mal en patience!

Sandra Turmel a rencontré Céline Dion au Centre Molson le 12 mai.

Page A-2



Après l'AstroLab... le CosmoLab!

Page A-3
(Photo archives)



LAC-MÉGANTIC - LAMBTON

POLARIS répond à vos besoins!

Venez découvrir les raisons qui font des véhicules tout-terrain POLARIS votre 1er choix!

- financement disponible
- plusieurs modèles pour les besoins les plus variés.



3333 D'Orsennens
Lac-Mégantic
583-4444 - 486-7898

Vol au Club Méganti-Jeunesse: un témoin recherché

(CC) - Une introduction par effraction a été commise dans la nuit de mercredi au Club Méganti-Jeunesse. Les voleurs se sont vraisemblablement introduits par une fenêtre ouverte, avant d'emporter des pièces du système de son et des jeux vidéo avec eux.

Lundi soir, un homme avait téléphoné au poste de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic pour signaler la présence d'individus aux abords de l'ancien garage municipal, qui abrite maintenant la Maison des jeunes. À leur arrivée sur les lieux, il n'y avait plus personne mais les policiers ont constaté qu'une vitre avait été fracassée.

À La Sûreté municipale, on croit que ces deux événements ont un lien entre eux. Le témoin n'a cependant pu être rejoint, c'est pourquoi il est prié de contacter le service de la Sécurité publique s'il se reconnaît.

Un homme qui circulait au volant d'une moto empruntée à un

ami a quitté la route au moment où il s'engageait dans une courbe sur la route 161, entre Woburn et la frontière américaine. La victime a dû être transportée au CHLM, où l'on a constaté la fracture d'une de ses chevilles. Cet accident est survenu mercredi.

Une voiture de marque Honda, 1986, non immatriculée, a été volée dans une cour de la route 263 à St-Sébastien où elle était entreposée.

Trois accidents occasionnant des blessures mineures se sont produits sur le territoire desservi par le détachement de la SQ de Lac-Mégantic. Le 8 juin, le conducteur d'un VTT qui en suivait deux autres a dévié de sa trajectoire pour se retrouver dans le fossé aux abords du rang 7 de Risborough. Ce matin-là à 9h00, deux passagers sur quatre étaient incommodés après le capotage d'un véhicule, en raison d'une perte de contrôle sur le chemin

du Morné à Lac-Drolet. Et mardi, un cycliste a été heurté par une automobile qu'il n'avait pas vu alors qu'il traversait le chemin Piopolis à Val-Racine.

Remarquant des éclats de verre provenant de la porte-patio sur son terrain, une résidente de la rue Principale à Courcelles s'est par la suite rendue compte qu'on avait tenté de s'introduire chez elle. Des marques de tournevis ont été constatées sur la porte dans le but de la forcer. C'est probablement le bruit du fracassement inattendu qui a fait fuir les malfaiteurs, qui opéraient en plein jour le 10 juin.

Dans le rang 8 à Risborough mardi, on a déploré la disparition d'un VTT Suzuki 1985 sur un terrain privé et d'une centaine de dollars en outils dans le garage de cette même propriété.

Une camera vidéo avec son trépied a été dérobée dans un com-

mence du centre-ville durant les heures d'ouverture, le 5 ou le 6 juin. Aucun suspect n'a été identifié pour ce vol à l'étalage.

Une cabane à sucre du rang 4 à St-Romain a reçu des visiteurs indésirables entre le 20 mai et le 5 juin. Une porte a été défoncée mais rien n'a été volé.

Un support d'armes à feu a été cassé par des vandales dans une demeure de la rue de l'Église à Audet, entre le 30 mai et le 1^{er} juin. Aucune trace d'effraction n'a été constatée sur les lieux. Les dommages s'élèvent à 100\$.

Trois véhicules stationnés à l'arrière du centre-ville, ont subi des égratignures à leur peinture dans la nuit du 6 au 7 juin. Un délit de fuite, survenu le 8 juin dans le stationnement Graham entre 14h00 et 14h30, a par ailleurs été rapporté, ainsi que sur une voiture garée en bordure de la rue Frontenac dans la même journée vers 15h30.

Déjà huit mois à la Maison des greffés

L'attente est longue pour Sandra

(RT) - À son huitième mois comme pensionnaire à la Maison des greffés de Montréal, Sandra Turmel, en attente d'une double greffe pulmonaire, passe le temps comme elle peut, à défaut de recevoir le signal qui lui annoncerait l'arrivée à l'Hôpital Notre-Dame de deux poumons compatibles.

Si le mois de juin s'avère chaud au bord du lac Mégantic, on peut facilement s'imaginer ce qu'elle vit au dernier étage de la résidence de la rue Sherbrooke, en plein centre-ville, sans air climatisé.

Le responsable du Fonds Sandra Turmel, Mario Morin, est allé la visiter deux fois en mai, histoire de la sortir un peu de son environnement. Deux sorties remarquables et remarquées.

La première, le 12 mai au Centre Molson, aux frais de la chanteuse Céline Dion qui a reçu Sandra dans sa loge, afin de lui renouveler son soutien. La marraine de l'Association de la Fibrose Kystique ne manque jamais l'occasion d'encourager les personnes atteintes de la maladie. «L'entourage de Céline a été aux petits soins avec elle»

relate Mario Morin. (Photo couverture)

Autre sortie, le 27, cette fois pour un match des Expos au Stade Olympique, courtoisie de l'organisation du club de baseball. Cette fois encore, la Méganticoise a eu droit à tous les égards, y compris la rencontre en fin de match avec des joueurs et des journalistes sportifs qui ont partagé avec la situation que vit Sandra.

La jeune femme, qui figure en toute pre-

mière place sur la liste d'attente des greffés pulmonaires, profite de tous ces précieux moments pour oublier momentanément qu'au cours de ces huit mois, les greffes pulmonaires se sont faites rares, et qu'elle se retrouve à toute fin pratique seule comme résidente permanente de la Maison des greffés.

«L'équipe du Match de la Vie s'est montrée intéressée à faire le suivi du cas de Sandra jusqu'à la table

d'opération, une opération qui dure normalement entre 12 et 14 heures.» Mario Morin ne cache pas qu'il souhaiterait que l'événement se passe au plus vite pour permettre à sa protégée d'améliorer sa qualité de vie, mais dans les faits, Sandra et sa famille étaient bien conscients, en octobre dernier, que son séjour à la Maison des greffés pouvait durer jusqu'à un an et demi avant qu'on lui trouve deux poumons compatibles.



Entourée de Mario Morin et de Henry Rodriguez des Expos de Montréal, lors d'une soirée au Stade Olympique.

Bonne Fête Nationale aux gens d'ici!



C'est avec plaisir que je me joins à vous pour célébrer notre Fête nationale. Cet événement se veut le moment privilégié pour chacune et chacun d'entre nous de réaffirmer notre attachement envers le Québec.

À chacun d'entre vous Bonne St-Jean-Baptiste et Joyeuse Fête Nationale!

Madeleine Bélanger
Députée de Mégantic-Compton

6346, rue Salaberry
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1J3

Tél.: (819) 583-4500
1-800-567-3523

Le 24, ça se fête le 24!

Le mardi 24 juin jour de la fête nationale

...est un jour férié, chômé et payé selon les dispositions de la Loi sur la fête nationale. Ce congé n'est ni déplaçable, ni transférable : le 24 juin, ça se fête le 24!

Tous les salariés qui ont eu droit à un salaire ou à une indemnité tenant lieu de salaire (ex.: paie de vacances) pendant au moins dix jours au cours de la période comprise entre le 1^{er} juin et le 23 juin ont droit à un congé chômé et payé le jour de la fête nationale. Les salariés qui sont en vacances

le jour de la fête nationale ont droit à un congé compensatoire pris à une date convenue entre l'employeur et le salarié.

D'autre part, les personnes qui doivent travailler le 24 juin dans les entreprises où les activités ne peuvent être interrompues en raison de leur nature, de même que celles qui ne travaillent pas habituellement le mardi, ont droit à un congé payé compensatoire le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin, ou à une indemnité compensatrice.

L'indemnité se calcule en faisant la moyenne du salaire journalier

(augmenté des pourboires déclarés, le cas échéant) des jours travaillés au cours de la période complète de paie précédant le 24 juin, sans tenir compte des heures supplémentaires. Dans le cas des salariés rémunérés principalement à commission, la moyenne du salaire journalier est établie à partir des périodes complètes de paie comprises dans les 3 mois précédant le 24 juin.

Pour plus d'information concernant le congé de la fête nationale ou pour toute question relative aux normes du travail, contactez les Services à la clientèle de la Commission des normes du travail.

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail



CNT Services à la clientèle
873-7061 1800 265-1414

Région de Montréal Ailleurs, sans frais

<http://www.cnt.gouv.qc.ca>

Site Internet



Un second centre d'interprétation verra le jour au Parc du Mont-Mégantic

Ouvert seulement l'an dernier, l'AstroLab a déjà partagé sa passion astronomique avec pas moins de 20 000 personnes. Ce charme étoilé se poursuivra de plus belle avec la saison qui s'amorce, puisque les visiteurs pourront admirer la voûte céleste au sommet du mont Mégantic, grâce aux nouvelles plates-formes d'observation. À cet investissement de 225 000\$ s'en ajoute un autre de taille; la création du CosmoLab grâce à une contribution financière de A. Karel Velan de 250 000\$. Ce cosmologue a aussi remis une somme de 25 000\$ pour le futur Observatoire populaire.

Claudia Collard

Les projets en cours ne manquent pas au centre d'interprétation de l'astronomie de Notre-Dame des Bois. Autant d'infrastructures ont valu une annonce en grandes pompes mercredi. Prêts à explorer l'univers AstroLabique?

Inaugurées le 11 juin, les plates-formes d'observation ont vu le jour grâce à une somme injectée par le ministère de l'Environnement et de la Faune. Une d'entre elles permet l'utilisation de télescopes

pour les astronomes amateurs, une autre invitant à scruter le ciel à l'oeil nu au moyen de bancs inclinés pouvant accueillir 24 personnes. Par ailleurs, un belvédère offre une vue imprenable en plus de permettre de se réfugier à la chaleur, la température étant plutôt fraîche à 1105 mètres d'altitude.

Toujours pour le sommet de la montagne, on s'affaire à trouver les sous manquants en vue de la construction de l'Observatoire populaire, réplique réduite de l'Observatoire

astronomique du Mont-Mégantic. En plus du don d'un télescope de 24 pouces et d'une coupole, offert par André St-Hilaire, plusieurs organismes sont partenaires dans ce projet de 500 000\$. Outre, le Ministère, le Bureau fédéral de développement régional, Tourisme Cantons de l'Est et la SADC de la MRC du Granit ont apporté leur soutien financier. Il reste encore 50 000\$ à trouver et M. Velan, qui contribue personnellement pour 25 000\$ au nouvel observatoire, préside la campagne de financement visant à réunir cette somme.

Ce dernier diffusera bientôt ses connaissances en cosmologie grâce à une réalisation qu'il est le seul à financer, Le CosmoLab Velan. Ce centre d'interprétation de la cosmologie prendra place à côté de l'AstroLab. «La cos-

mologie, c'est une science qui a pour but de découvrir la naissance de l'univers», décrit le président et fondateur de la compagnie Velan inc. Préparée par A. Karel Velan et René Racine, ancien directeur de l'Observatoire astronomique, la thématique de CosmoLab touchera aux théories classiques comme le Big Bang ainsi qu'aux théories extrêmes, telle celle du cosmos Multi-Univers développée par M. Velan lui-même.

LE FESTIVAL D'ASTRONOMIE POPULAIRE

Premier événement qui a suscité l'intérêt des astronomes amateurs pour la région, le Festival d'astronomie populaire de Mont-Mégantic sera de retour les 11, 12 et 13 juillet avec une vingtaine d'ateliers au programme, des conférences populaires ainsi que des soirées d'ob-

servations sur la montagne, où les nouvelles infrastructures seront sans doute fort appréciées.

L'AstroLab célébrera aussi le solstice d'été du 19 au 23 juin, les Perséides du 8 au

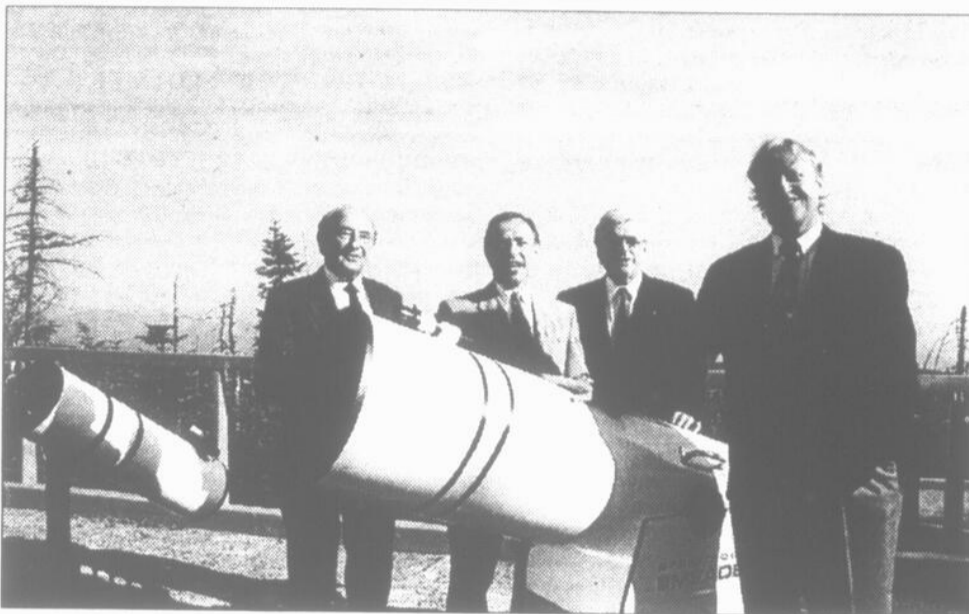
11 août et présentera un hommage à Galilée du 30 août au 1^{er} septembre.

INTERPRÉTATION DE LA NATURE

En complément aux nouvelles installations, les naturalistes du

Parc du Mont-Mégantic conçoivent actuellement divers programmes d'interprétations. Des panneaux indiquant la géologie et la climatologie de la région seront installés au coût de 15 000\$ et des visites guidées seront offertes sur des thèmes aussi variés que la conserva-

tion de la nature, la pollution lumineuse et l'importance de la réserve écologique Samuel-Brisson située tout près. Un montant de 120 000\$ sera par ailleurs investi au chapitre de la restauration et du développement des sentiers de randonnée.



A. Karel Velan, le député de Jonhson Claude Boucher (représentant du ministère de l'Environnement et la Faune), Georges-Henri Goulet (BFDR-Q) et Bernard Malenfant (président du c.a. de l'AstroLab) sur une des nouvelles plates-formes d'observation.

Le Festival moins populaire au centre-ville?

Si la première fin de semaine du Festival du lac Mégantic a attiré quelque 300 pêcheurs de moins au Super tournoi que l'an dernier, la baisse est beaucoup importante du côté des spectacles, où l'assistance a chuté de moitié. Le démenagement des festivités de la Baie-des-Sables vers le centre-ville a sans doute penché lourdement dans la balance.

Claudia Collard

La température exceptionnelle des derniers jours a également pu influencer la partici-

pation aux activités du Festival. «On pense qu'il faisait trop beau. Les gens en ont profité pour faire leur jardin, planter leurs fleurs... Il

ya aussi eu un blocage, du fait que les spectacles soient dans l'arène plutôt qu'à Baie-des-Sables», communique François Lavallée, membre du comité organisateur du Festival.

Le groupe Zébulon a attiré une foule de 500 personnes le soir du 6 juin et on dénombrait quelque 600 spectateurs au Gala country du lendemain. L'an

dernier, on atteignait facilement le double de participants pour ce type de prestation.

Techniquement, relève M. Lavallée, l'arène du Centre Mgr Bonin présente plusieurs avantages. Contrôle absolu des entrées et de la vente de bière et qualité sonore amplifiée. «Avec les nouvelles technologies, il n'y a plus de problème

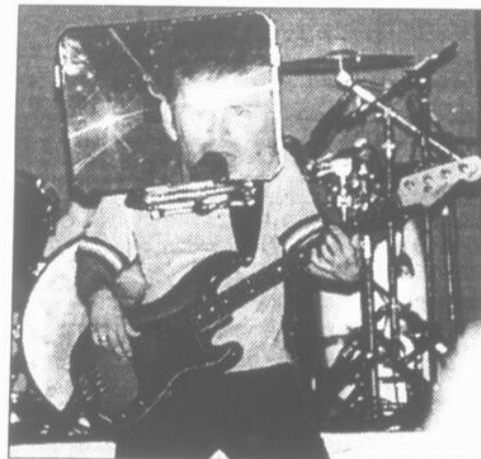
de son dans les arènes. D'ailleurs on n'a reçu aucune plainte à ce sujet.»

Sauf que... la faveur populaire semble avoir un net penchant pour un retour à Baie-des-Sables. Si l'impact a été bon pour les commerçants, les quelque 2500 festifs réunis sous la grande tente érigée dans le stationnement du Centre Mgr Bonin pour la remise des prix du Super tournoi de pêche ont quitté les lieux tout de suite après la cérémonie. Lors des éditions précédentes, la fête se poursuivait sur le site du Club vacances.

Sans compter qu'une foule considé-

nable se prélassait sous le soleil de Baie-des-Sables durant l'événement clôturant le Super tournoi...

Il reste encore le second week-end du Festival pour évaluer le plein impact du démenagement. Des amuseurs publics assureront une partie de l'animation au centre ville, une quinzaine d'équipes sont inscrites à la course de lits de samedi et on espère quelques centaines de cyclistes au Grand tour du lac Mégantic. Au moment d'aller sous presse, les billets pour le spectacle de La Bottine Souriante du vendredi 13 juin s'envolaient rondement.



Les fans du groupe Zébulon ont apprécié leur soirée au Centre Mgr Bonin. Les organisateurs s'attendaient cependant à une plus grosse foule. (Photo Studio Astra)



Baie-des-Sables demeure un secteur très convoité par les pêcheurs à chacune des éditions du tournoi. La pêche a été bonne. (Photo Studio Astra)



Quelque 1500 pêcheurs ont participé au Super tournoi de la fin de semaine dernière, environ 300 de moins que l'édition 1996. (Photo L'Écho)



Position conjointe de l'UMQ et de la FCSQ

Les commissions scolaires doivent conserver la gestion du transport et des bâtiments scolaires

L'Union des municipalités du Québec et la Fédération des commissions scolaires du Québec sont d'avis que les élus du secteur scolaire doivent conserver la gestion de l'ensemble des activités reliées à l'éducation, c'est-à-dire les ressources humaines, les services de soutien, les locaux et le transport scolaire.

Telle est d'ailleurs la position que l'UMQ a déjà présentée lors des États généraux sur l'éducation et devant la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics.

«Pour gérer efficacement un service public et être tenus responsables de cette gestion, il faut avoir le contrôle de tous les éléments», de commenter M. Mario Laframboise, président de l'Union des municipalités du Québec.

À l'instar des commissions scolaires qui réclament depuis longtemps plus de souplesse dans leur gestion, l'UMQ croit qu'on devrait alléger les divers contrôles, parfois excessifs, exercés sur les commissions scolaires, par divers ministères dont celui de l'Éducation. M. Laframboise estime que: «pour être le moins imputables, les élus du secteur scolaire doivent bénéficier d'un minimum de liberté d'action. Ce que le peuple doit sanctionner, ce sont les bons coups ou les mauvais coups des administrations qu'il choisit, et non pas l'application de normes taillonnes dictées par Québec, sur lesquelles il n'a aucune prise».

Pour souligner la rigidité des encadrements du MEQ, Mme Drouin, présidente de la FCSQ, rappelle qu'alors que les commissions scolaires défraient à même les taxes locales les coûts du personnel d'encadrement, du personnel de soutien et d'entretien des écoles, c'est le MEQ qui fixe les conditions de travail de ces employés et leur rémunération, conditionnant ainsi l'importance de la facture que doivent assumer les contribuables locaux. «C'est un non-sens qui entraîne pour les citoyens des

déboursés incontrôlables parce qu'attribuables à des normes centralisées», a-t-elle déclaré.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Face aux intentions de Québec de se désengager du financement du transport scolaire, une facture potentielle de 450 M\$ pour les contribuables, l'UMQ et la FCSQ tiennent à souligner qu'elles considèrent le transport scolaire comme un élément fondamental de l'accessibilité à l'école. «Conséquemment, le gouvernement doit continuer d'assumer la facture, car l'impôt foncier ne doit pas être une roue de secours qui dépanne le gouvernement dans ses missions sociales», de déclarer M. Laframboise.

La présidente de la FCSQ insiste sur la fait que «quel que soit le contexte budgétaire qui prévaut, l'accessibilité et la gratuité sont deux acquis de la réforme de l'éducation qui ne sauraient être remis en cause. L'éducation ne peut pas se passer de transport scolaire. C'est capital, c'est indissociable!»

Par ailleurs, l'UMQ et la FCSQ ont démontré, lors d'une étude conjointe menée par un expert indépendant, que même en faisant fi des obstacles nuisibles au plan de la législation du travail (article 45), il n'y avait pas d'économies à réaliser en regroupant le transport scolaire et le transport en commun au sein d'un même organisme. «Contrairement au but poursuivi, nous risquerions d'augmenter encore la confusion en multipliant les organismes dits «régionaux», alors que le transport scolaire fonctionne déjà très bien et coûte peu cher à la province comparé à la moyenne canadienne», ont fait valoir les deux présidents.

Tout en maintenant leur ouverture à assister le gouvernement dans son effort d'assainissement des finances publiques, l'UMQ et la FCSQ insistent sur le fait que la charge fiscale du contribuable est déjà très lourde et elles veulent éviter toute augmentation de son fardeau.

Le suicide... jamais de la vie!

Dès le tout début de notre vie, nous avons la chance de découvrir, de voir, de sentir. Une chance ultime pour oser être, contempler les rivières, sentir les fleurs, chanter, rire, aimer et être aimé. Des périodes plus nuageuses surviennent pour tous, mais la force de la vie reprend toujours sa place.

Les circonstances de la vie peuvent parfois amener une personne à ressentir une souffrance qui la rend aveugle aux douceurs de la vie. Cette souffrance transforme alors les plaisirs en souvenirs lointains que l'on croit désormais inaccessibles. Ultimement, la souffrance met en doute l'existence de l'espoir. Mais pourquoi cette souffrance devient-elle si grande? Elle pourrait être présente sans pour autant serrer dans ses tiroirs notre foi en la vie, nos goûts les plus fins, nos rêves.

Les personnes qui ont déjà attenté à leur vie répondent à cette question. Selon eux, le suicide ne résout pas les problèmes: il est une tentative pour mettre un terme à la souffrance. Mais ce qu'on ne voit pas en ces moments de détresse, c'est que le suicide met aussi un terme aux jours meilleurs.

Heureux que le suicide ne les aie pas emportés. Car la souffrance passe. Mais il est important de reconnaître cette souffrance, réelle et intense. Les sentiments d'anxiété, de douleur, d'impuissance, de frustration, de confusion, de tristesse, de soli-

tude et de désespoir envahissent, la vulnérabilité devient grande... et arrive alors cette idée de mettre un terme, non pas à sa vie, mais à sa souffrance.

Les amis et les proches des personnes décédées par le suicide vivent aussi une souffrance déchirante. La tristesse, la colère et la confusion s'installent. Les sentiments de culpabilité et de responsabilité rongent à petit feu. Ni les proches, ni les amis sont responsables de ce geste décidé par la personne elle-même. Mais on se questionne, on se demande ce qu'on aurait dû faire.

Pour les personnes qui croient avoir trouvé la solution à leur souffrance par le suicide, ou pour les amis et les proches endeuillés, la nécessité de partager votre bonheur et de demander de l'aide constitue les premières étapes à franchir afin d'éviter tout geste irrévocable.

Certes, la vie est parfois difficile. Mais ces passages peuvent aussi nous conduire en des lieux insoupçonnés. Pour cela, il faut dire. Vous avez un ami ou un proche en qui vous avez confiance? Faites-en vous-même l'expérience. L'Ensoleillée est aussi l'une des ressources qui vous tend la main. Donnez-vous la chance de reprendre votre place au soleil. Car le suicide... jamais de la vie!

Nathalie Vachon
L'Ensoleillée

Cycliste heurté mortellement

Un homme dans la quarantaine qui circulait à bicyclette le long de la 161, à la sortie nord de la ville, est mort lorsqu'il a été fauché par un automobiliste qui a poursuivi son chemin. L'accident s'est produit vers 21h15, jeudi, à quelques dizaines de mètres du poste de la Sûreté du Québec.

Selon la SQ, deux cyclistes se suivaient. On ignorait, vendredi matin, dans quelle circonstance exacte le drame s'est produit et si les cyclistes roulaient près de l'accotement.

Un suspect a passé la nuit au poste de police en attendant d'être interrogé vendredi par les enquêteurs du Bureau des enquêtes criminel-

les de la SQ de Sherbrooke.

Selon une information non confirmée, le conducteur de la voiture impliquée aurait été appréhendé vers 22h45 dans une résidence du Chemin de la Station à Ste-Cécile.

L'identité de la victime n'a pu être divulguée vendredi matin, au moment de mettre

sous presse, les membres de sa famille n'ayant pas encore identifié formellement le corps transporté à la morgue.

D'autres sources indiquent que le cycliste, après le premier impact, aurait été heurté par un deuxième véhicule qui roulait dans le même sens.



Le corps de la victime reposait au milieu de la double voie en direction nord lorsque les premiers secours sont arrivés. (Photo G. Thibodeau)

Permis d'armes à feu pour personne de 18 ans et plus

Le système d'octroi des permis commencera au début de 1998. Après le 1er janvier 2001, vous devrez détenir un permis pour posséder, acquérir ou emprunter des armes à feu et pour acheter des munitions. Votre permis sera renouvelable tous les 5 ans. Le type de permis que vous devrez posséder dépendra de votre situation. Si vous n'envisagez pas d'acquérir d'autres armes à feu, vous devrez posséder uniquement le permis de base de «possession seulement».

Avec ce type de permis, vous pourrez également emprunter des armes à feu de la même catégorie que celle précisée dans votre permis. (Les catégories sont: les carabines et les fusils de chasse sans restrictions, armes à feu à autorisation restreinte et armes à feu prohi-

bées). Pour acquérir une arme à feu, vous devrez plutôt posséder un permis «Possession et acquisition». Si vous possédez une AAAF valide, vous pouvez continuer de l'utiliser pour acquérir des armes à feu jusqu'à sa date d'expiration ou le 1er janvier 2000 et que votre AAAF est toujours valide à ce moment, vous obtiendrez un crédit de 10\$ si votre AAAF expire en 2001, ou de 20\$ si elle expire en 2002.

Pour obtenir plus d'informations sur la Loi et les règlements, et des copies des publications du CCAF et du ministère de la Justice, appelez-nous sans frais au 1-800-731-4000, ou visitez notre site Web à l'adresse suivante: <http://canada.justice.gc.ca>.

Les demandes de permis de possession seulement et de possession et acquisition seront envoyées au site de traitement central

(sauf pour le Québec, qui traitera probablement lui-même les demandes). Les renseignements manquants ou inexacts pourraient retarder la délivrance du permis. Autrement, votre demande sera traitée rapidement. Une recherche informatique sera effectuée dans les données de la police et des ordonnances judiciaires à travers le pays afin de vérifier si certains renseignements

laissent entendre que vous pourriez représenter un risque pour la sécurité publique.

Si les renseignements obtenus soulèvent des inquiétudes, un préposé aux armes à feu sera chargé de continuer les recherches. Si l'on refuse de vous délivrer un permis, vous pourrez porter cette décision en appel. Un avis de renouvellement de permis vous sera envoyé en temps opportun.

PAVAGES
Garneau
Clément Garneau, prés.

Pavage résidentiel et commercial
Estimation gratuite

5992 Jeanne-Mance
Lac-Mégantic
583-1457 • 583-4771

L'ÉCHO
de Frontenac

Hebdomadaire régional
Fondé en 1929

5040 Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic G6B 2G5

Envoi de publication
Enregistrement No 1148

(819) 583-1630 Fax: (819) 583-1124

8 975 copies
en vente le samedi

Abonnement

MRC du Granit 1 an : 29,63\$
2 ans : 52,42\$
Extérieur du pays 1 an: 90,00\$

(Ces prix incluent la TPS et la TVQ)

Toute reproduction de textes, annonces ou photos est interdite sans autorisation spéciale de l'éditeur

Éditeur
Gaétan Poulin

Rédacteur en chef
Rémi Tremblay
Directeur des ventes
Michel Pilotte

Journaliste
Claudia Collard

Contrôleur
Suzanne Poulin

Montage / publicité
Danielle Poulin

Secrétariat
Lucie Durand
Manon Orichelqui

Photocomposition
L'Écho de Frontenac

Impression
Groupe Quebecor Inc.

Les postes cadres sont abolis... et il reste encore 13 lits à couper!

L'École nationale d'administration publique se charge actuellement de mener les étapes devant conduire au choix de la personne qui assumera la direction générale des établissements de services sociaux et de santé de la MRC du Granit. Le c.a. unifié a retenu les services de cette firme, qui agit de concert avec le comité de sélection. Seulement deux candidats sont sur les rangs à cette étape-ci du processus, le directeur général du CHLM, Yves Rivard, ayant décidé de ne pas postuler l'emploi. Réunis le 4 juin, les membres du nouveau conseil d'administration ont par ailleurs opté pour l'abolition de la trentaine de postes cadres afin de pallier aux coupures imposées.

Claudia Collard

Cette semaine, le directeur général du CLSC Maria-Thibault, Jocelyn Ouellet, et son homologue du CHSLD La Maison Paternelle, Raymonde Lapointe, se trouvaient à l'ENAP pour passer divers tests d'appréciation par simulation. Les entrevues

proprement dites seront menées à la fin du mois et le comité de sélection du c.a. unifié déposera sa recommandation le 2 juillet.

Le concours qui a d'abord lieu à l'interne était offert aux trois directeurs généraux en poste mais M. Rivard a préféré se prévaloir des clauses de remplacement

des cadres. D'ici là, il demeure au sein de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie. La démission de Yves Rivard est effective depuis le 5 juin et la directrice des soins du CHLM, Françoise Therrien, assume sa fonction par intérim.

Une situation de contraintes budgétaires n'étant, par définition, jamais rose, le conseil d'administration unifié a émis un avis d'abolition de poste aux quelque 30 cadres répartis dans les trois établissements. À la suite de

cette modification qui prend effet dans les 120 jours suivant l'avis, aucun de ses emplois ne sera assuré. Le changement devrait permettre de rencontrer la coupure de 346 000\$ imposée par la Régie régionale au volet des postes cadres pour 1997-1998.

L'opération «serpage de ceinture» est loin d'être terminée pour l'année en cours puisqu'il reste encore à amputer la MRC du Granit de 13 lits en soins de longue durée afin de sauver les 546 000\$... qu'on n'a plus.

Retard dans les travaux de correction au rond-point

(RT)-Le ministère des Transports a repoussé à plus tard cet été les travaux d'abord prévus en mai à l'intersection des rues Québec Central, Dollard, Laval et Frontenac. Le plan de correction de la circulation à cet endroit, qui avait été présenté en septembre dernier lors d'une séance publique à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, comprend entre autres choses la déviation du trafic sur la seule rue Villeneuve jusqu'au croisement de Laval, de sorte qu'il en sera terminé des bouchons à proximité de la voie ferrée. La rue Dollard sera bouclée

avant la voie ferrée vers Québec Central.

Le temps maussade du mois de mai a empêché les équipes du ministère de respecter leur calendrier de travaux planifiés pour l'été 1997, mais ce n'est que partie remise.

Le chantier pour-

rait ne pas débuter avant la fin de l'été, ce qui a été de nature à rassurer les organisateurs des manifestations populaires qui se déroulent depuis la première fin de semaine du Festival du lac. La circulation ne risque donc pas d'être entravée au mo-

ment fort de l'achalandage touristique.

Pour l'instant, aucune date n'a pu être retenue pour la mise en chantier d'un projet qui a jusqu'ici donné des maux de tête à presque un siècle d'administrations municipales successives.

GARAGE THERRIEN ENR. CARROSSIER

Plus de 35 ans d'expérience!

2456, rue Principale Frontenac 819.583.1062

- Débosselage
- Peinture
- Nettoyage
- Cire
- Redressement de châssis
- Estimation gratuite

VOITURE DE COURTOISIE

Honneur mérité



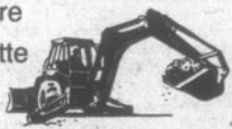
M. Luc Quirion de Bestar a reçu avec beaucoup de fierté le Vulcain Argent, dans la catégorie meuble de bureau à la maison, lors de la remise des prix Vulcain et Hermès qui se déroulait le 31 mai dernier à Montréal dans le cadre du Salon du Meuble, sous la présidence de Germain Larivière. Sur la photo, le prix lui est remis par M. Viateur Audet, président du Groupe V.A. Transport, commanditaire officiel.

ÉMILE RHÉAUME EXCAVATION • TERRASSEMENT

Installation: Système Ecoflo, fosse septique, champ d'épuration

Transport: Gravier, sable, terre

3655, rue Marquette Lac-Mégantic 583-1309



Déjà 10 belles années de coiffure!

J'ai maintenant la chance de réaliser un autre projet qui me tient énormément à coeur.

Cependant, je continuerai avec plaisir de vous servir jusqu'au Samedi 28 juin. Après cette date, c'est avec la plus grande confiance que je vous confie aux bons soins de Maryse Lacroix et de toute l'équipe de Design Coiffure.

À tous ceux et celles qui m'ont fait confiance au cours de ces années et qui m'ont donné la chance de me réaliser... Merci!

À toi Maryse, ma co-propréitaire, pour nos années de collaboration, ton aide et ton encouragement... Mille fois merci et bonne chance!

À toute l'équipe de Design Coiffure je souhaite de belles années en coiffure et la possibilité de réaliser vos rêves!

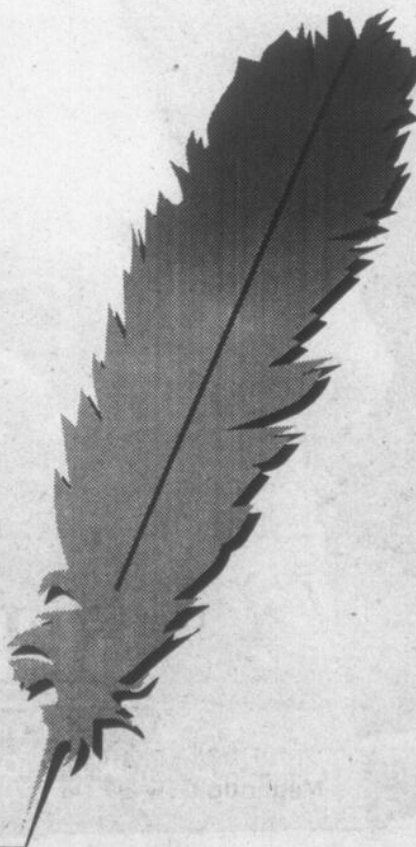
À tous, je pars, mais une partie de mon coeur reste à Lac-Mégantic avec vous.

À la prochaine!

France Lacroix



Design COIFFURE



Fusion des commissions scolaires

La CSLM craint les «incontournables» de la ministre Marois

(CC)- La présidente de la CSLM, Suzanne Durivage, doute fort que la recommandation du secrétaire régional Claude Boucher, à l'effet de former une seule com-

mission scolaire sur le territoire estrien, ait une quelconque influence sur la décision de la ministre Marois. «C'est son opinion personnelle. Au départ, la reconfiguration propose

trois commissions scolaires en Estrie. Je ne vois pas pourquoi il y aurait un aussi gros renversement.»

Selon Mme Durivage, Claude Boucher a davantage agi comme

député de Johnson en parlant de la sorte. «On sait que des municipalités comme Saint-Denis de Brompton et Saint-Brôme veulent demeurer à l'intérieur de Sherbrooke. À mon

avis, Claude Boucher ne devrait pas oublier qu'il est aussi secrétaire régional.»

Suzanne Durivage rappelle que la recommandation de la CSLM, qui privilégie

une alliance avec Chaudière-Etchemin, résulte d'une volonté manifeste du milieu. L'inquiétude de la présidente de la Commission scolaire concerne plutôt la future décision de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, qui s'est enga-

gée à déposer son décret d'ici la fin du mois.

Car si Mme Durivage croit qu'au sein du Ministère on est conscient qu'une modification des fusions proposées s'impose à l'échelle provinciale, elle craint les critères apparemment incontourna-

bles pour madame Marois. Parmi ceux-ci, l'obligation de respecter les régions administratives québécoises, ce qui empêcherait le glissement vers la Beauce ardemment souhaité par la CSLM.

Aménagement du territoire agricole

Un nouveau cadre de référence pour les MRC

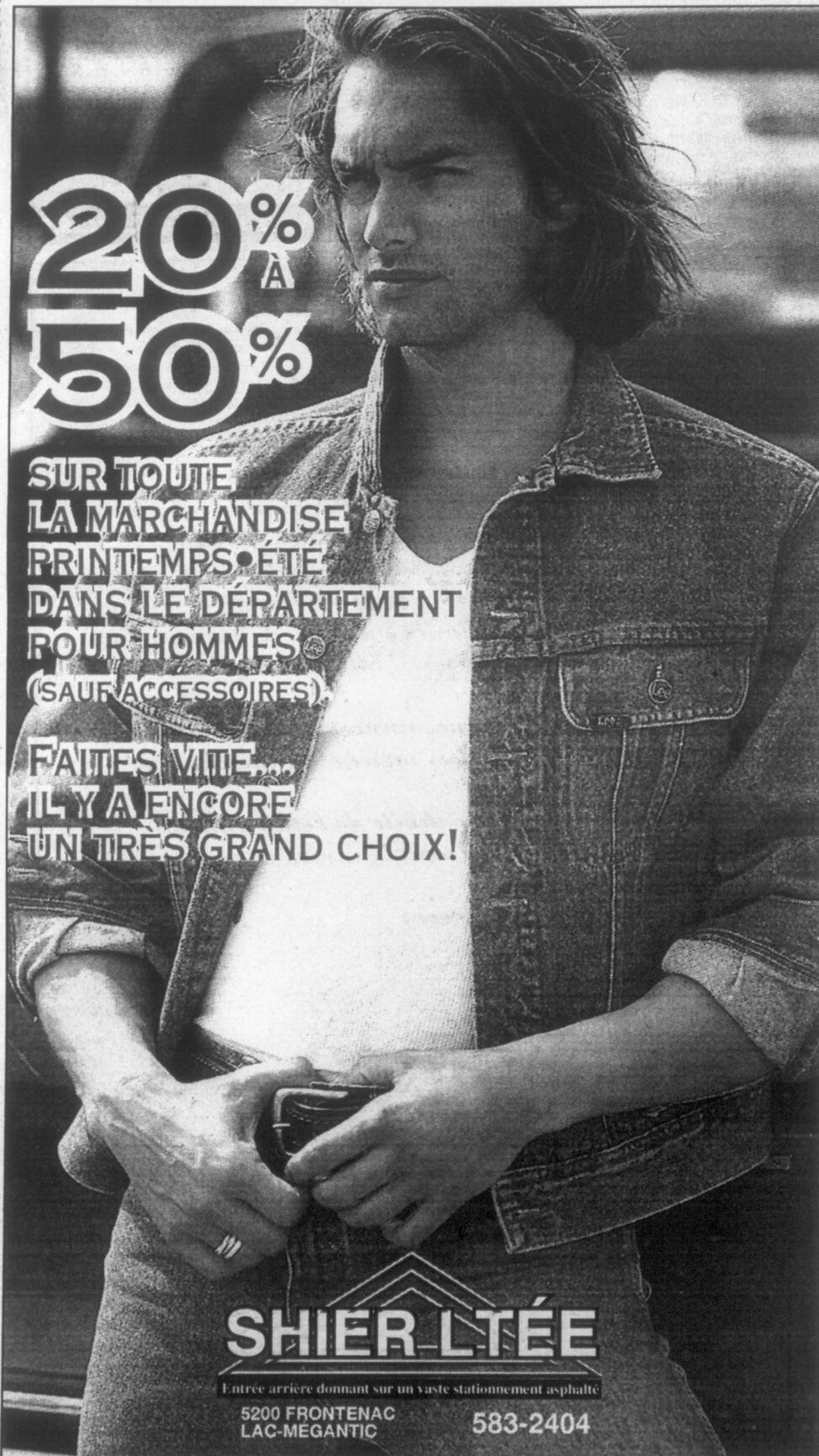
(RT)- Les municipalités régionales de comté bénéficieront dorénavant d'un nouveau cadre de référence en matière d'aménagement et de développement du territoire agricole découlant de l'entrée en vigueur, le 20 juin prochain, de la Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole.

Ainsi, les MRC pourront favoriser l'utilisation prioritaire du sol à des fins d'activités agricoles. Elles pourront également assurer la pérennité d'une base territoriale pour la pratique de l'agriculture et favoriser, dans une perspective de développement durable, la protection et le déve-

loppement des activités et des entreprises agricoles dans la zone agricole proprement dite. Les MRC pourront aussi s'assurer de la coexistence harmonieuse des utilisations agricoles et non agricoles.

Dans la MRC du Granit, un comité de concertation agricole a déjà tenu au moins trois rencontres de travail qui ont conduit les participants, au nombre d'une quinzaine, à émettre un avis sur une proposition d'affectation agricole qui tient compte de la concentration dans les municipalités plus au nord de la dynamique agricole. Les membres du comité ont unanimement proposé au con-

seil des maires de la MRC du Granit que l'affectation agricole du schéma d'aménagement révisé soit composée de la zone agricole permanente des municipalités suivantes: Audet, Courcelles, Gayhurst, Lac-Drolet, Lambton, Risborough, Ste-Cécile, St-Romain, St-Sébastien et Stratford. Ce sont là des municipalités où l'on retrouve 50% et plus de la zone agricole utilisée à des fins agricoles principalement. Le cas des municipalités de Nantes et de Stormoway a été discuté. Bien qu'elles ne présentent pas le même niveau d'activité agricole, on a pris la décision de les inclure.



**20%
50%**

**SUR TOUTE
LA MARCHANDISE
PRINTEMPS • ÉTÉ
DANS LE DÉPARTEMENT
POUR HOMMES**

(SAUF ACCESSOIRES)

**FAITES VITE...
IL Y A ENCORE
UN TRÈS GRAND CHOIX!**

SHIER LTÉE

Entrée arrière donnant sur un vaste stationnement asphalté

5200 FRONTENAC
LAC-MÉGANTIC

583-2404

VOITURES USAGÉES

Mazda	Protégé	1996	19 000 km, Blanc
Mazda	Protégé S	1995	47 000 km
Mazda	626 Cronos	1994	Vert
Mazda	Protégé SE	1994	Auto.
Mazda	Protégé SE	1994	Manuel
Mazda	B2600	1993	4x4
Ford	Van E150	1994	Auto.
Mazda	MX3 Precidia	1993	Rouge
Plymouth	Voyager	1993	Blanc
Ford	Explorer	1992	Tout équipé
Dodge	Grand Caravan	1992	Tout équipé
Volkswagen	Jetta	1992	4 portes, diesel
Honda	Civic	1991	4 portes
Dodge	Shadow	1990	Blanc, auto.
Mazda	Protégé	1990	Rouge
Dodge	Colt	1989	2 portes
Ford	Thunderbird	1990	2 portes, auto.
Nissan	Micra	1990	4 portes, auto.
Honda	Accord EX	1990	Tout équipé
Jeep	Cherokee Laredo	1988	4x4
Chevrolet	Cavalier	1988	4 portes
Nissan	Maxima	1987	4 portes, auto.

**MÉGANTIC
mazda**



Bernadin Morin
conseiller



Robin Lachance
conseiller

5435 Salaberry
Lac-Mégantic

583-5777

Montignac branchée sur les savoirs du monde

Après guère plus d'une douzaine d'années de balbutiements dans l'ère informatique, l'école polyvalente Montignac entre à pieds joints dans les nouvelles technologies des communications avec l'inauguration, mercredi dernier, de son propre site Web sur le réseau Internet. Beaucoup de chemin parcouru depuis 1984, date à laquelle les premiers ordinateurs faisaient leur entrée à l'école. Les 12 Commodore 64 de l'époque ont été remplacés par une centaine d'appareils beaucoup plus puissants, dont 16 qui sont branchés sur le réseau mondial du savoir.

Rémi Tremblay

Le site Montignac, entièrement conçu par un groupe d'étudiants et d'enseignants au cours de l'année scolaire qui s'achève, offre une première vitrine sur l'école et la vie qu'on y mène. Une sélection des meilleurs articles du journal étudiant Le Mot Dit, la composition de l'équipe de football Les Béliers, des photos prises lors de la Semaine de la musique dans les écoles du territoire, la mission poursuivie par le groupe de Chevaliers de la verdure, tout cela et bien d'autres sujets abordés à l'adresse électronique montignac@csmegantic.qc.ca sur le site <http://www.csmegantic.qc.ca> de la Commission scolaire du Lac-Mégantic.

«Et ce n'est qu'un début» note Claude Grégoire, un enseignant en sciences physiques qui a pris le projet à coeur. Son équipe de conception où l'on re-

trouve Steeve Roy, Stéphane Boulet et Martin Foley, et l'équipe de production formée de Cynthia Bilodeau et Alexandre Beaulé, ont mis un bon 75 heures de travail, à raison de deux midis par semaine, sans compter la recherche de solutions par les soirs à la maison, pour monter le site à l'aide du logiciel Web Expert. Le site pourrait dès l'an prochain servir de véhicule pour les corrigés d'examens et la reconnaissance des meilleures compositions d'élèves

à tous les niveaux scolaires.

Les intervenants locaux ont donc bien fait leurs devoirs en cette première année du plan quinquennal qui vise à intégrer les nouvelles technologies de l'information et des communications dans les écoles du Québec. «Les écoles branchées aux technologies ouvertes sur le monde donnent accès aux savoirs et permettent l'apprentissage à distance. Le défi maintenant, d'expliquer Clau-

de Grégoire, c'est de voir comment on peut intégrer ces nouvelles technologies aux façons de faire de l'école, comment se renouveler à l'intérieur de ce nouveau cadre et allons-nous rénover ou innover?»

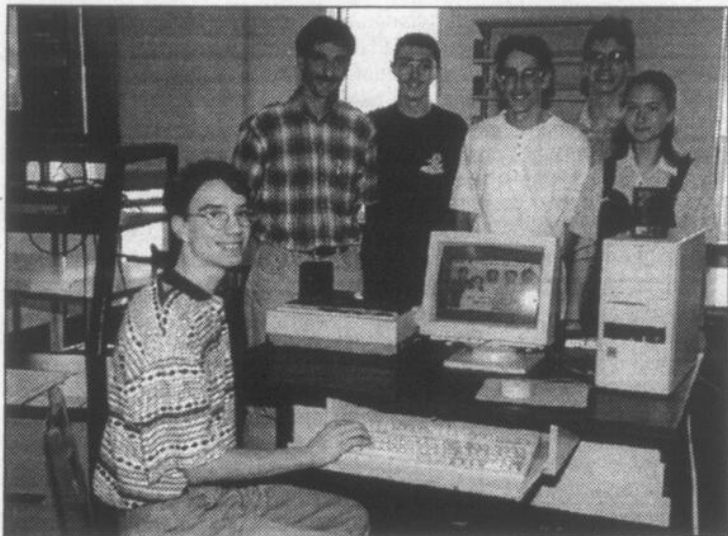
Pas question pour autant de pousser tout le personnel enseignant à la retraite. Ce n'est pas demain la veille où les écoles cesseront d'être des maisons d'enseignement et que

les enseignants seront remplacés par des écrans. L'école va donner ces habiletés-là aux jeunes et il faudra toujours des enseignants pour livrer la matière, qu'on les appelle des professeurs ou des personnes-ressources.

Il n'existe encore aucune donnée statistique sur le nombre d'étudiants de Montignac qui disposent d'un ordinateur personnel domestique à la maison,

ni sur le pourcentage d'entre eux qui ont accès au réseau Internet. Peut-être 5%, avance-t-on, ce qui dénote l'importance pour les écoles «branchées» de

disposer sur place d'une salle d'ordinateurs accessibles à tous les étudiants qui veulent naviguer à leur guise sur les réseaux de l'information.



La conception et la production du site Web de l'école Montignac sont le fruit d'efforts collectifs. L'équipe a bien livré la marchandise. (Photo L'Écho)

**CONSTRUCTION
UNI-TOIT 1997**
9039 4966 QUÉBEC INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN CONSTRUCTION
Résidentiel • Commercial • Industriel • Rénovation

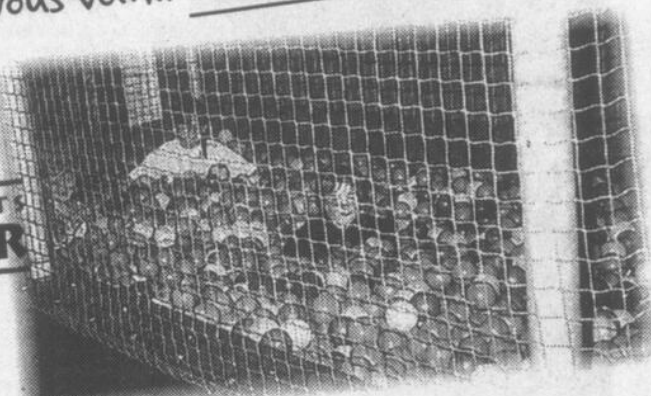
ESTIMATION GRATUITE • QUALITÉ SUPÉRIEURE

Steve Lessard (819) 583-1134
Michel Brochu (819) 652-2284
377, route 263, Marston (Québec)

HÉ LES ENFANTS!
Il y a du nouveau chez Hit Burger!
Une piscine à balles... Unique en ville!
Au plaisir de vous voir... Venez vous amuser!



Carrefour
Lac Mégantic



DU 16 AU 28 JUIN

SUPERBES JETÉES

rég. 84,00\$ Spécial **69,98\$**

Escompte de 20%

sur tissus pour confectionner de superbes valances, coussins, couvre-duvet, etc.
Aussi valide sur tous les nouveaux tissus.

Pôle "Continental" 4'

à **1/2** prix

Quantité limitée

Décoratrice, conseillère et confection sur place
Service à domicile sur rendez-vous

SHIER LTÉE

Entrée arrière donnant sur un vaste stationnement asphalté

5200 FRONTENAC
LAC-MÉGANTIC

583-2404

Rues Principales s'attaque à la compétition

Parmi les priorités identifiées cette année, la nouvelle équipe de Rues Principales s'est donné comme mandat de s'attaquer à la compétition. La promotion de l'achat local demeure donc au premier plan, d'où l'invitation aux marchands à participer à la pléiade d'activités qui se déroulent sur le territoire de Lac-Mégantic.

L'Association des marchands du Carrefour ainsi que le Regroupement des marchands

secteurs Laval, Centre et Sud de Lac-Mégantic sont partenaires pour une même philosophie. «La compétition n'est pas entre nous, mais avec les villes de l'extérieur, principalement Sherbrooke et St-Georges», souligne Sébastien Fournier, coordonnateur de la Corporation Rues Principales.

Outre les activités promotionnelles de la fête des mères et des pères et l'encouragement à participer au Festival du lac

Mégantic, les marchands sont invités à adhérer à la Super vente du Festival qui se déroulera du 19 au 21 juin. Maquilleuse et musique d'ambiance figureront au programme.

Le dimanche 6 juillet, le stationnement du Carrefour Lac-Mégantic en avant midi et le centre-ville en après-midi seront envahis par plus de 100 voitures dans le cadre de MegAntiques Auto Expo. À la Corporation, on suggère fortement

aux commerçants d'ouvrir leurs portes pour cette journée spéciale. Le Festival des Écossais sera par ailleurs de retour les 15, 16 et 17 août.

Les vendredis soirs de juillet et août, de 18h00 à 19h30, des

artistes locaux assureront une animation musicale au parc des Vétérans. Cette nouveauté est une initiative du Regroupement des marchands secteurs Laval, Centre et Sud. Cet organisme a aussi démarré un système de

distribution de bacs à fleurs et d'arbres en pot destinés aux commerçants méganticois.

Enfin, le succès de la première édition de Loto-Magot a valu le retour du concept à l'automne, en version améliorée.

Le nouveau conseil d'administration de Rue Principales, formé le 10 avril, est composé du président Denis Bolduc ainsi que de Christine Dubé (v-p), Daniel Poulin (v-p), Colette Hallé (trésorière), Alain Lafontaine (secrétaire), Yannick Richard (secrétaire adjoint) ainsi que des ad-

ministrateur Claudette Lessard, Patrick Poulin, Claudette Rodrigue, Isabelle Gagnon, Jeannot Hallé, Bianca Jacques, Berthe Dumas-Campagna et le conseiller Jean Campeau comme représentant de la ville de Lac-Mégantic.

La transformation des ressources naturelles fait la force de la MRC du Granit

Un portrait de la main-d'oeuvre dans chacune des MRC de l'Estrie, tracé par la direction de la recherche de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM), démontre bien l'importance du secteur de la transformation des ressources naturelles pour la MRC du Granit. «L'épuisement de celles-ci pourrait mettre en péril les nombreux emplois qui y sont reliés» note un document produit par le Bulletin régional sur le marché du travail-Estrie.

La MRC du Granit comptait en 1991 21 371 personnes réparties dans vingt-deux municipalités et ville

qui la composent. L'une des plus faibles densités de population en Estrie avec 7,7 habitants au kilomètre carré, alors que la moyenne en région est de 26 et que la MRC de Sherbrooke en abrite 286 au kilomètre carré.

Ici, le secteur primaire, avec l'agriculture et la forêt, représente 12,5% de tous les emplois. Le secteur secondaire contribue à soutenir 41,1% des emplois qui se retrouvent principalement dans les industries du vêtement, de la transformation du bois et dans le meuble. L'exportation des produits manufacturiers est un facteur du succès des entreprises. Quant au

secteur tertiaire, il constitue 46,3% des emplois, principalement dans les secteurs de la santé et du commerce; la sous-représentation des emplois principalement dans ce dernier domaine affecte l'attraction de la main-d'oeuvre et aurait contribué à l'exode rural dans la région.

À l'automne 1996, le nombre de prestataires à la Sécurité du revenu et ceux à l'Assurance-Emploi totalisait 2 308 personnes aptes ou disponibles. Ces prestataires se partageaient presque également entre hommes et femmes, et plus de 62% des prestataires avaient entre 30 et 54 ans, soient 1 500 personnes dans la

période la plus productive de leur vie.

Les personnes détentrices d'un diplôme de tout niveau sont très actives sur le marché du travail. En 1991, 81,7% d'entre elles participaient au marché du travail et on peut observer que plus le diplôme est élevé (spécialisé), plus la participation est importante sur le marché du travail.

Par ailleurs, plus de 70% de l'ensemble des prestataires les plus touchés par le non-emploi ont des compétences du genre non ou peu spécialisé. Cependant, on retrouve un nombre relativement élevé de 591 personnes qui sont spécialisées dans les métiers, la supervision et dans les domaines comportant des responsabilités importantes particulièrement dans l'industrie, la santé, les services sociaux, l'enseignement, la vente et l'administration.


Les dépenses de paiement aux individus pour les deux régimes sont évaluées à plus de 25 millions de dollars.

EN PLEINE NATURE EN ESTRIE

PENSIONNAT POUR GARÇONS

- * Institution privée de niveau secondaire pour garçons pensionnaires ou externes et pour filles externes
- * Situé face au lac Massawippi
- * Service de transport structuré à coût abordable
- * Un environnement pédagogique particulier:
 - Plus de périodes de cours en français, mathématiques et anglais.
 - Trois (3) périodes d'étude par jour
 - Projets emballants: classe-neige, ingénierie simulazée, robotique, immersion anglaise, etc.
- * Une attention spéciale à chaque élève, selon ses talents et besoins.



Séances d'information et examens d'admission
Mercredi 25 juin 97
à 18h30



COLLEGE
NOTRE-DAME DES
SERVITES

TEL: (819) 838-4221

FAX: (819) 838-4222

Au Sommet de la Relaxation

- Massage de détente
- Massage intramusculaire
- Réflexologie
- Harmonie des chakras

- Polarité
- Reiki
- Méditation guidée (méthode occidentale)

Inscrivez-vous en tout temps au cours de relaxation-méditation

Certificats cadeaux

Reçu pour fin d'assurance

52, Route 204
Audet

Sur rendez-vous:
(819) 583-4102



Jisette J. Hamel
Massothérapeute diplômée
Membre de l'Association des
Massothérapeutes du Québec

C'EST PAS TOUS LES JOURS QU'UN CONCESSIONNAIRE VOUS OFFRE LE CHOIX!

Pour un temps limité, la Mazda 626 LX 1997 vous est offerte avec une de ces trois offres fracassantes :

CLIMATISEUR SANS FRAIS
(INSTALLÉ PAR LE FABRICANT)

OU

CRÉDIT ÉQUIVALENT
DE 1 035\$

OU

279\$ LOCATION
par mois/location 24 mois
Incluant entretien sans frais



L'ÉVÈNEMENT LE PLUS COMPLÈTEMENT ÉCLATANT MAZDA



Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

Modèles 626 LX seulement. Le crédit de 1 035 \$ est déductible du PDSF. L'offre de location de la 626 LX 1997 est pour le modèle F4L577A00. Acompte de 1 600 \$, premier mois et dépôt de 350 \$ exigés. Transport et préparation de 795 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an; frais de 8¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant. *Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

L'eau de Lac-Mégantic devrait être potable cet été

L'avis d'ébullition qui a duré une cinquantaine de jours sur le réseau d'aqueduc de la ville de Lac-Mégantic l'été dernier reviendra-t-il en force? L'eau est-elle encore bonne à boire? Le système de traitement en place est-il désuet? Autant de questions qui surgissent avec la venue de la belle saison. Le directeur général de la municipalité, Claude Périnet, décrit les correctifs apportés pour limiter les risques de récurrence.

Claudia Collard

Tout d'abord, les pluies diluviennes de 1996 ont été à ce point exceptionnelles que le phénomène risque peu de se répéter deux fois de suite. Statistiquement parlant, on parle d'un cas semblable dans 50 ans. Or, plus les précipitations sont abondantes, plus la quantité de matières organiques drainées dans le lac Mégantic risque d'augmenter.

D'ici quelques semaines, on procédera au nettoyage de la conduite d'amenée, du puits de succion et du puits de pompage. Ces trois composantes du réseau subiront ce traitement pour la première fois en trente ans. On effectuera aussi le rinçage du réseau d'aqueduc, une opération annuelle mais qui sera cette fois bonifiée par un procédé plus perfectionné.

À ces mesures préventives s'ajoute un travail d'échantillonnage, dont la troisième et dernière phase a lieu cet été. «Chaque fois, on prend trois échantillons: un en eau brute (14 pieds de profondeur), un à 50 pieds de profondeur et un sur le réseau», explique Claude Périnet. Les deux premières analyses, à la suite des prélèvements du 27 septembre 1996 et du 24 février 1997, démontrent une concentration de matière organiques ainsi qu'un potentiel de formation de trihalométhanes (PTHM) très élevés en eau brute.

En plus de son caractère agressif, l'eau du lac Mégantic occasionne une forte demande en chlore, d'où son goût désagréable. C'est encore plus vrai en période estivale, particulièrement celle de l'an dernier. Et si on a dû passer graduellement de une partie par millions à 5PPM de chlore, un dosage énorme confirme M. Périnet, c'est qu'il fallait chaque fois une autorisation du ministère de l'Environnement et de la Faune. L'avis d'ébullition de l'été dernier a aussi été prolongé du fait que la consommation d'eau était trop réduite pour déloger les matières organiques des conduits.

«Évidemment, lorsqu'il pleut, les gens n'arrosent pas. À cette période de l'année, la consommation d'eau se situe normalement entre 1200 et 1400 gallons

US par jour. À l'été 1996, elle était de 600 à 700», rapporte le directeur général de la Ville. Pour en arriver à une eau potable, il a donc fallu procéder à une «fausse consommation» en plus d'augmenter la quantité de chlore.

Actuellement, l'eau du lac Mégantic est simplement chlorée avant d'être considérée bonne à boire. Pour la construction d'un nouveau système de traite-

ment, où les matières organiques seraient retirées avant la chloration, on parle d'un investissement de deux millions de dollars. Le principe d'alimentation devrait notamment être changé pour fournir une répartition plus équitable. Car, plus on se trouve en début de réseau, plus la pression d'eau est forte et plus la concentration de chlore est élevée. Ce dernier point explique en partie pourquoi, selon

l'expression de Claude Périnet, les résidents de la rue Baie-des-Sables boivent de «l'eau de javel».

La ville de Lac-Mégantic devra aussi s'ajuster aux normes environnementales, appelées à se resserrer au dire de M. Périnet. Car si la concentration de trihalométhanes qui sort du robinet se chiffre à 100 microgrammes par litre, donc en deçà du maximum fixé à 150, la norme est déjà réduite à 50 aux États-Unis.



L'eau du lac Mégantic contient une très faible dureté et alcalinité et un pH relativement acide. Son agressivité accentue la corrosion, ce qui augmente la concentration de fer sur le réseau.



VENTE FRACASSANTE

Des rabais jusqu'à

75%

(sauf accessoires)

Toute la marchandise d'été est réduite
Venez nous rencontrer. Nous avons un très beau choix.

CARREFOUR LAC MÉGANTIC
3560, rue Laval Nord, Lac-Mégantic

Au

CARREFOUR

Lac Mégantic

c'est la

SUPER VENTE DU FESTIVAL DU LAC



et autres spéciaux identifiés dans les magasins

Animation pour toute la famille en soirée le jeudi et vendredi et samedi en journée.

Mon choix avant tout!

**3560, rue Laval
Lac-Mégantic**

Les travailleurs à pourboires dans la mire de Revenu-Québec

Les personnes travaillant dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie verront les règles changées le 1^{er} janvier 1998, alors qu'entrera en vigueur la nouvelle mesure sur les pourboires.

Des représentants régionaux du ministère du Revenu du Québec

ont entrepris une tournée d'information au début du mois qui doit les amener à rencontrer dans les principales villes, dont Lac-Mégantic, les employeurs et les employés du domaine de la restauration et de l'hôtellerie.

La nouvelle mesure sur les pourboires

annoncée dans le dernier budget du Gouvernement du Québec est présentée comme une stratégie de lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir, ainsi qu'une meilleure protection sociale pour les travailleuses et les travailleurs à pourboires, notamment sur le plan de l'assurance-emploi.

Le ministre du Revenu, Roger Bertrand considère que le fait de ne pas déclarer les pourboires dans les revenus des travailleurs et travailleuses de ce secteur est une source d'évasion fiscale qu'il faut enrayer: «C'est d'ailleurs le but que nous poursuivons dans la lutte contre le travail

au noir et l'évasion fiscale, soit celui de colmater la source d'évasion. Notre objectif est donc de favoriser l'observance fiscale et non pas de punir les personnes fautives, et ce, tout en appliquant les principes d'équité envers l'ensemble des contribuables.»

Le domaine du

pourboire représente à lui seul des revenus de 600 millions de dollars et que 5% seulement de ces revenus sont déclarés. Le ministre se dit convaincu que la mesure mise en place par le gouvernement représente un compromis avantageux pour tout le monde. «Ainsi, la solution du pourboire obligatoire

est écartée, ce qui correspond grandement aux attentes des restaurateurs et du grand public, qui se disent majoritairement opposés à cette solution. L'employeur est quant à lui compensé, pour une période de trois ans, pour la dépense additionnelle que représentent les nouvelles charges so-

ciales liées à la déclaration des pourboires: il a droit à un crédit remboursable sur les cotisations rattachées au pourboire. Et le grand public continue à reconnaître au moyen du pourboire, la qualité du service reçu, selon son appréciation.»



GILLES LACROIX
ENTREPRENEUR
ÉLECTRICIEN INC

résidentiel • commercial • industriel

ESTIMATION GRATUITE

819 • 583 • 3530

Permis spéciaux pour la chasse aux cerfs sans bois

(CC) - La population de chevreuils a considérablement augmenté en Estrie, à un point tel que le ministère de l'Environnement et de la Faune a émis 10 585 permis spéciaux pour la prochaine saison de chasse, qui autorisent la

récolte d'un cerf sans bois. Pour la zone 4 où se trouve le secteur de Mégantic, 1450 de ces permis ont été offerts par tirage au sort.

«Le but n'est pas de faire décroître la population de cerfs de Virginie mais de la

contrôler», explique Paul Jeannotte, agent d'information à la direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Environnement et de la Faune. En plus des quelque 3000 accidents de la route causés chaque année par la pré-

sence d'un chevreuil, des cultures sont endommagées en raison du nombre important de bêtes. «Il est aussi question de maintenir l'équilibre «socio-faunique». Trop de cerfs entraîne un manque de nourriture, donc une

diminution de la qualité du cheptel.»

Si la situation est moins critique dans la zone 4, la croissance du cheptel a pris des proportions importantes dans les zones 5 (Bromont, Cowansville, Sutton) et 6 (centre de l'Estrie, Sherbrooke), où 3185 et 5950 permis spéciaux ont respectivement été émis. Cette mesure exceptionnelle qui autorise le chasseur à abattre autant une femelle qu'un mâle constitue une première dans les zones 4 et 6 mais a déjà été prise par le Ministère dans la zone 5 par le passé.

Évalué à 100 000 individus en Estrie, le cheptel du Cerf de Virgi-

nie n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Les hivers trop cléments ont entraîné une baisse de mortalité, limitant la sélection naturelle qui maintient normalement l'équilibre de la population.

La venue de ces permis spéciaux fait suite à une mesure similaire prise l'automne dernier, via la chasse à la poudre noire. «Cette méthode n'a pas très bien fonctionné puisque sur les 4000 permis émis en Estrie, seulement 916 cerfs sans bois ont été récoltés», relate M. Jeannotte, qui indique que les 10 585 nouveaux permis répondent à une forte demande de la part des chasseurs.

Veillez prendre note que le
Dentiste Jean Roy
sera absent

du 11 juillet au 24 août 1997.

Pour rendez-vous
583-2288

Veillez prendre note que le
Dentiste Bernard Champagne
sera absent

du 11 juillet au 10 août 1997.

Pour rendez-vous
583-4707

ATTENTION

NOUVEL HORAIRE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

LES 4 CONCESSIONNAIRES DE LAC-MÉGANTIC TIENNENT À VOUS AVISER QU'ILS SERONT FERMÉS LE SAMEDI À PARTIR

DU 21 JUIN AU 30 AOÛT INCLUSIVEMENT

Amical
AUTOMOBILES
INC.

3354, rue Laval
Lac-Mégantic
583-4545

AUTOS
PREMIERES

3707, rue Laval
Lac-Mégantic
583-3700

DALLAIRE

4196, rue Laval
Lac-Mégantic
583-0110

MÉGANTIC
MAZDA

5435 Salaberry
Lac-Mégantic
583-5777

Merci de votre compréhension et bon été à tous!

Porte ouverte à La Guinguette

(CC)- Deux ans après l'ouverture de La Guinguette, l'aubergiste Michèle Helary est prête à sortir de l'ombre. «J'ai voulu m'accorder une période de rodage, prendre les choses calmement, trouver mon équipe de travail, éviter la panique personnelle...» Car au gîte champêtre de Milan, c'est la qualité qui

prime avant tout. Qualité de la cuisine bretonne qu'on y sert mais aussi dans la chaleur de l'accueil. «Ici, c'est un client qui entre et c'est un ami qui sort», décrit la propriétaire qui offre une journée porte ouverte au public le 24 juin.

L'activité qui se tiendra sur le site du 272 chemin St-Léon à Milan permettra aussi

de lancer officiellement la crêperie de La Guinguette, qui aura cours durant la belle saison. La table d'hôte champêtre sera donc remplacée par une variété de crêpes bretonnes, sucrées comme salées, jusqu'à l'automne. Des entrées champêtres ainsi qu'un plat du jour figureront également au menu estival.

D'origine bretonne, Michèle Helary habite la région depuis 25 ans. «J'ai toujours rêvé de devenir aubergiste. Il y a deux ans, j'ai commencé avec deux clients qui ont parlé à d'autres... Avec la bouche à oreille, une clientèle s'est installée.» Elle tient à remercier tous ces gens qui lui ont, en quelque sorte, permis de faire ses classes.

À La Guinguette, la fine cuisine est bretonne mais prend par-

fois des saveurs familiales. «Il y aura des crêpes pour tous les goûts. J'essaie d'harmoniser mes racines bretonnes et l'endroit où j'ai choisi d'habiter», partage Michèle Helary, qui cultive son jardin en plus d'élever ses animaux. Cette dernière privilégie du reste les produits locaux et biologiques.

L'auberge qui compte trois chambres abrite une salle à manger pouvant accueillir une quinzaine de personnes. Il est donc important de réserver avant de se rendre sur les lieux. Mme Helary tient beaucoup au côté intime de son établissement, d'où sa capacité réduite. Une exception cependant pour le 24 juin, puisque toute la population est invitée à découvrir ce décor champêtre aux couleurs européennes.

Marston, Milan et Nantes

Fortes croissances démographiques

(RT)- Une étude portant sur l'évolution de la population dans les municipalités de la MRC du Granit entre 1991 et 1996 révèle que ce sont Marston, Milan et Nantes, trois municipalités voisines, qui affichent les plus fortes croissances démographiques au cours de cette période. À Marston, la population est passée de 492 à 595, soit une hausse de 20,9%. Celle de Milan a fait un bond de 16,6%, passant de 241 à 281 alors que celle de Nantes a connu une croissance de 9%, passant de 1249 à 1361 habitants, le gain le plus important en nombre de nouveaux résidents.

Selon les données de la Société québécoise de développement de la main-

d'oeuvre de mai 1997, d'autres municipalités ont connu une croissance positive, mais inférieure aux trois premières: 6,7% à Notre-Dame des Bois (654), 3,3% à Stornoway (564), 2,9% à Frontenac (1402), 2,2% à Lambton (1517), 2,1% à Courcelles (988), 1,6% à St-Robert Bellarmin, et un faible 0,2% pour la ville de Lac-Mégantic qui éprouve toujours de la difficulté à revenir au-

dessus de la barre des 6 000 de population, avec seulement 5864, un gain de 12 personnes en cinq ans.

Stratford demeure aussi dans le groupe des populations en croissance, mais de peu, une personne de plus entre 1991 et 1996, pour atteindre 786 et même situation à Risborough (de 785 à 786).

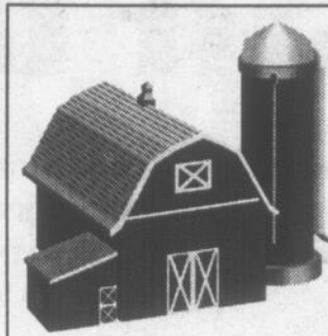
À l'inverse du tableau, les municipalités ayant perdu le plus de citoyens sont Piopo-

lis (-7,7%), Sainte-Cécile (-4,1%), Saint-Ludger (-3,9%), Woburn (-2,6%), Saint-Sébastien (-2,3%), Gayhurst (-2,1%), Val-Racine (-1,9%) qui est passée de 106 à 104 habitants, Lac-Drolet (-1,2%), Saint-Romain (-1,2%) et Audet (-0,5%).

Au total, la population de la MRC du Granit a connu une légère croissance de 1,4% passant de 20 993 à 21 287.



Avec sa salle à manger qui donne sur la forêt, La Guinguette invite les gastronomes à la détente.



ROBERT ALLARD

Entrepreneur spécialisé dans le nettoyage (air, haute pression) et le blanchiment des bâtiments de ferme au "VOCO".

640, Montée Notre-Dame Woburn (Québec)

(819) 544-2732



BOUTIQUE DE JOUETS SUPER VENTE ANNIVERSAIRE

Du 16 au 30 juin

Nombreux spéciaux dans la boutique.

10% de rabais

sur tout achat de 10\$ et plus.

OBTENEZ GRATUITEMENT une gourde "Coffre aux Trésors" de 16 oz. avec tout achat de 30\$ et plus.

Le jeu "Tamagotchi", l'ultime gadget du Japon est disponible chez Coffre aux Trésors! Venez découvrir "l'oeuf". À ne pas manquer! Excellent cadeau pour une récompense scolaire! La meilleure sélection de jouets, jeux et articles de bricolage pour tous âges et pour toute la famille!

Le Coffre aux Trésors

5087, rue Frontenac, Lac-Mégantic

vous souhaite un très bel été!

tél./télé.: (819) 583-0945



- 4 portes sedan
- vitres à commande électrique
- ouvre-coffre électrique
- climatiseur
- radio AM/FM stéréo cassette
- transmission automatique
- moteur V6 de 3,1 litres et beaucoup plus...

349⁹
30 MOIS

DALLAIRE

4196, rue Laval, Lac-Mégantic 583-0110

*Taxes et transport en sus. Comptant de 2500\$ taxable ou échange équivalent. Bail de 36 mois basé sur 20,000 km par année. 8¢ du kilomètre supplémentaire après 60,000 km. Sujet à l'approbation de crédit. Rabais aux diplômés de 750\$ taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Dépôt remboursable de 400\$ exigé. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock comportant les équipements décrits ci-dessus.



La saison culturelle démarrera sous le signe de la magie

Le comité culturel Mégantic, sous la présidence de madame Monique Bourque, a dévoilé la programmation pour 1997-1998. La saison débutera à la polyvalente Montignac sous le signe de la

magie avec Alain Choquette le samedi 20 septembre. Suivront les deux représentations du spectacle de Carmen Campagne qui ont dû être reportées. Voici les surprises confirmées cette semaine:

les spectacles de variétés comprendront également celui de Lise Dion le dimanche le novembre, François Massicotte le samedi 24 janvier et Lévesque-Turcotte le samedi 9 mai.

Les amateurs de théâtre pourront voir Louise Dussault dans *Moman* le vendredi 24 octobre; Benoit Brière et Albert Milaire dans la comédie policière *Echec & Mat*, le jeudi 11 novembre alors que Macha Grenon et Adèle Reinhart dans la comédie *Cinq filles, une même robe*. Traduite et mise en scène par André Brassar, cette dernière pièce prend l'affiche cette été au Palace de Granby. Enfin, Béatrice Picard et Guylaine Tremblay dans *C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles* de Marie Laberge dans une production de la Compagnie Jean Duceppe, seront ici le mercredi 1^{er} avril.

Du côté de la musique de répertoire, nous recevrons le violoniste Jean-Sébastien Roy accompagné au piano samedi le 18 octobre. En plus d'être plein de talent, il a l'avantage d'être le petit-fils de monsieur et madame Hervé Roy. Nous aurons de plus la chance de recevoir Louise Forestier le jeudi 9 octobre, Francine Raymond le samedi 21 mars, de même que le jazzman Bob Walsh, le groupe Soul Attorneys qui faisait récemment la première partie de Céline Dion et la chanteuse Claire Pelletier.

Très bientôt, les membres recevront par la poste toutes les informations pertinentes au renouvellement de leur carte de membre et de leurs abonnements.

Mettons cartes sur table.

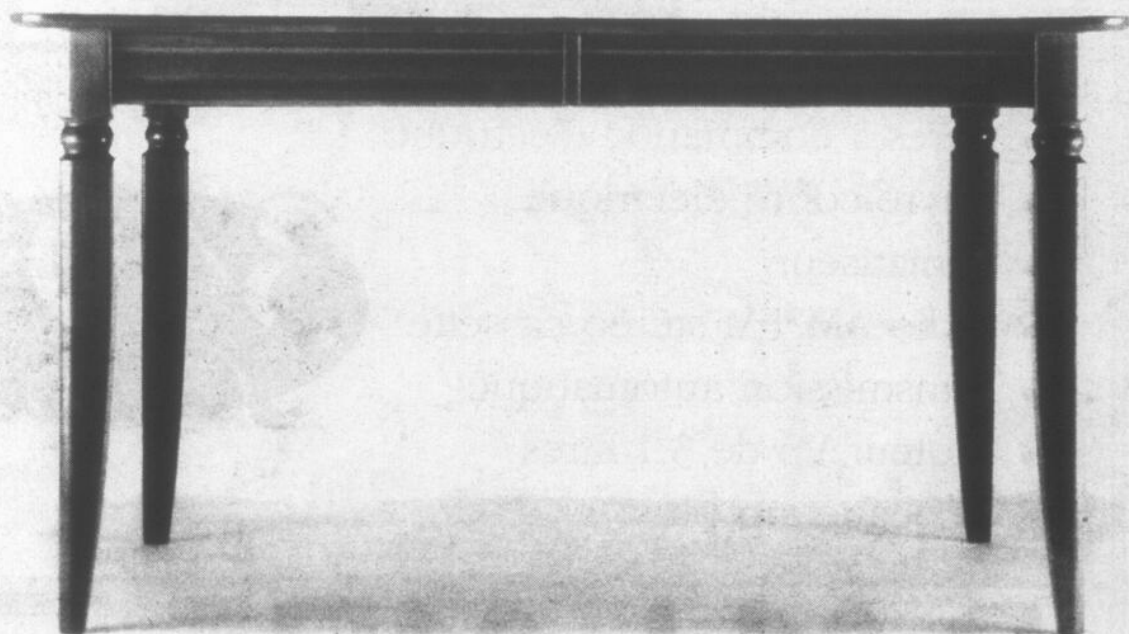
L'industrie québécoise de la restauration et de l'hôtellerie est sur le point de connaître un changement majeur en ce qui concerne la déclaration des pourboires. Les nouvelles mesures qui seront mises en place profiteront à tout le monde.

1 Le personnel des restaurants et des établissements hôteliers aura droit à une **protection sociale plus adéquate**, en raison d'une contribution plus importante de sa part et de celle de son employeur aux programmes de l'assurance-emploi et de la Régie des rentes du Québec.

2 Les employeurs bénéficieront d'une concurrence plus saine, puisqu'ils seront tous placés sur un pied d'égalité. En outre, au cours des trois prochaines années, des **crédits d'impôt** les aideront à assumer la charge additionnelle engendrée par ces mesures.

3 Chacun de nous y gagnera parce que ce changement contribuera à établir une plus grande **équité fiscale** au sein de notre collectivité. De plus, l'État n'impose pas la formule du pourboire obligatoire, chacun pourra continuer de gratifier le personnel des restaurants et des hôtels à la mesure de sa satisfaction personnelle.

Mettons cartes sur table, jouons gagnants.

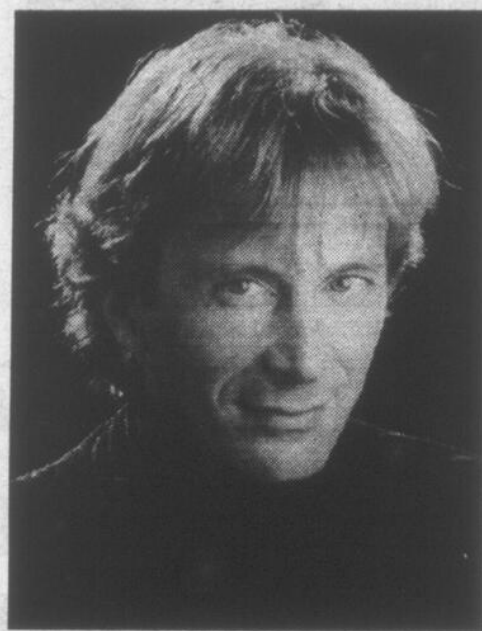


Vous ouvrez dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie ?
Vous désirez connaître le calendrier des prochaines séances d'information ou obtenir de plus amples renseignements ?
Communiquez avec le ministère du Revenu.

Québec : (418) 652-3818 • Montréal : (514) 364-3818 • Régions : 1 888 267-3818
ou avec la Commission des normes du travail - Région de Montréal : (514) 375-7061
Autres régions (sans frais) : 1 800 265-1414

EN DESSOUS DE LA TABLE
JAMAIS

Québec



Alain Choquette



Lise Dion

NOUVEAU
CENTRE
RELAIS DÉTENTE
(819) 583-6070
Veronique Labrecque & Sylvie Bilodeau

Massage
Bain flottant
Soins corporels
Aromathérapie
Soins des pieds
Pressothérapie
Soins à domicile
Reçu pour assurances
Membre F.Q.M.M.

Certificats-cadeaux
4800, rue Laval, Lac-Mégantic

GASTRONOMIE



Ouverture le 18 juin

3855, rue Laval, Lac-Mégantic

Réparations sur le chemin Stratford

Des travaux de re-traitement en place des chaussées et de pose de glissières de sécurité débiteront le 16 juin sur le chemin Stratford et s'échelonnent jusqu'au 18 juillet. Le ministère des Transports avise les usagers de la route qu'ils devront faire preuve de prudence au cours de cette période. Il y aura toutefois interruption des travaux du 30 juin au 6 juillet.

Les opérations se dérouleront du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00 et couvriront une

distance de 5,5 km. Ce chantier créera un ralentissement de la circulation car il y aura fermeture de l'une des deux voies. Des signaux seront sur place pour diriger le trafic et des feux de signalisation seront également installés. Pendant l'interruption des travaux, aucune entrave ne sera présente sur ce chemin.

Les travaux sont confiés à l'entreprise Talon Sébeq inc. et ils sont évalués à quelque 473 000\$.

À Saint-Gérard, pour compléter les tra-

voux entrepris l'an passé sur la route 112, le ministère des Transports procédera à la dernière étape la semaine prochaine. Les travaux de pavage se dérouleront du 16 au 20 juin.

Le chantier sera en opération du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00. Là aussi, la circulation sera ralentie car une seule voie sera accessible aux automobilistes. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Pavage Centre Sud du Québec pour des coûts évalués à 68 000\$.

Regard positif sur l'embauche étudiante

Les agentes de placement du Centre des ressources humaines du Canada pour étudiants de la région de Lac-Mégantic sont très positives à l'égard de l'embauche étudiante pour la saison estivale. Déjà, les statistiques montrent une accentuation d'offres d'emploi données par les employeurs et les agentes continuent d'encourager les employeurs à faire appel à leurs services.

Très bientôt, les étudiants du niveau secondaire arriveront en masse sur le marché du travail et ils sont remplis

d'espoir de trouver un emploi répondant à leurs attentes.

Les agentes de

placement rappellent l'importance de ne pas ignorer cette main-d'oeuvre disponible et

dynamique et encouragent fortement les entreprises et les citoyens à bénéficier du service

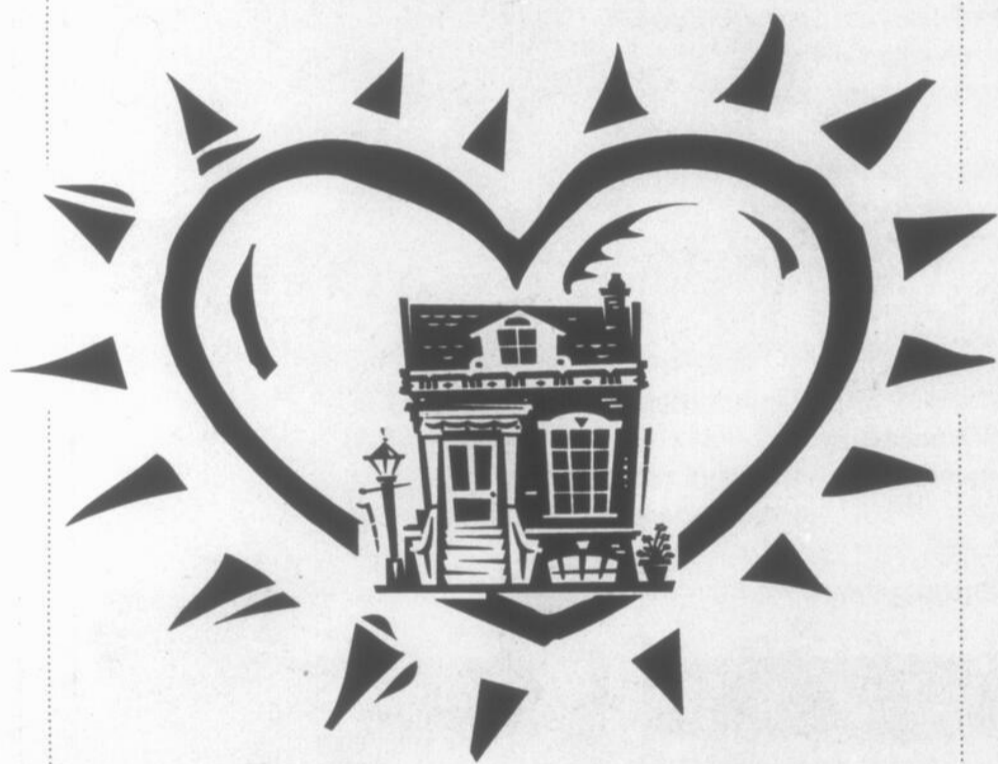
de placement étudiants que l'on peut rejoindre au 583-2200.

Une victoire des Chevaliers

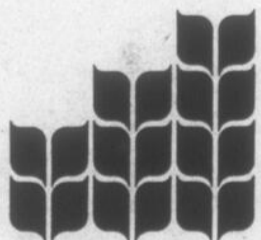


C'est en partie grâce aux efforts des Chevaliers de la verdure que l'école polyvalente Montignac a acquis cette année ses lettres de noblesse en tant qu'École verte Brundtland. Dans le volet environnement, les actions posées par le groupe ont amené une plus grande sensibilisation du milieu scolaire en faveur d'une plus grande qualité de vie. Accompagnés des deux responsables Marcel Boulanger et Hélène Ouellet, les Chevaliers affichent les nouvelles couleurs de l'École verte. (Photo L'Écho)

Votre sécurité nous habite...



C'est pourquoi nous avons toujours fait en sorte de vous offrir ce qu'il y a de mieux pour protéger votre résidence.



**PROMUTUEL
Frontenac**

5240, boulevard des Vétérans · Lac-Mégantic
(819) 583-4555

ASSURANCE

habitation · automobile · commerciale · agricole

Votre rêve peut devenir réalité...

Libérez-vous du port de verres de contact et de lunettes

Assistez gratuitement à une soirée d'information pour tout connaître sur la correction visuelle par laser Excimer et LASIK.

LAC-MÉGANTIC
Lundi 16 juin 1997 à 19h00
MOTEL SUR LE LAC

C'est une invitation!

Pour informations: 1-800-435-2737



En opération depuis 1993

LA CLINIQUE D'EXPÉRIENCE

Offenbach le 21 juin



Les gars d'Offenbach, les vieux loups tels John McGale, Johnny Gravel et Breen Leboeuf (sur la photo) autant que les recrues tel le chanteur Martin Deschamps, le claviériste Jacques Harrison et le batteur Louis Gagné, sont pas mal excités à l'idée de défoncer leur nouveau spectacle au Centre Mgr Bonin le 21 juin, avant de partir pour une tournée des festivals d'été partout en province. La preuve est maintenant faite: Offenbach rejoint un public de tout âge, parce que le son rock original du groupe a bien survécu aux nouvelles vagues musicales. Même les jeunes aiment la matériel d'Offenbach. Un trait d'union branché entre deux générations qui partagent au moins ça!

Inauguration de la bibliothèque de Piopolis

La municipalité de Piopolis a profité de la semaine de la municipalité, qui se déroulait du 1^{er} au 7 juin, pour procéder jeudi à l'inauguration officielle de sa nouvelle bibliothèque. Celle-ci, récemment emménagée dans un nouveau local situé à l'intérieur de l'ancienne école du village, permet désormais d'offrir le service de consultation et de prêt de divers documents dans un espace plus attrayant et plus polyvalent.

L'ambiance de la bibliothèque est maintenant agrémentée par la présence de tableaux d'artistes peintres. Diverses expositions pourront donc être tenues en cours d'année grâce à la collaboration des artistes de la région et du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie (CRSBPE).

Depuis 1980, année d'ouverture de la bibliothèque municipi-

pale, de nombreux bénévoles ont mis temps et énergie pour le bon fonctionnement de cette dernière et sans eux la communauté ne pourrait profiter de ce service gratuit accessible à tous les résidents de la municipalité.

Alimentée par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie, la bibliothèque de Piopolis offre un grand nombre de livres, cassettes audio, cassettes vidéo et périodiques. Par ailleurs, une demande de subvention a été présentée auprès du CRSBPE afin d'installer un système informatique à la bibliothèque et ainsi donner la chance aux gens de naviguer sur Internet.

La bibliothèque de Piopolis est ouverte tous les jeudis de 19h00 à 20h00 et le nombre d'heures augmentera une fois branchée sur le réseau Internet.

Une fête locale pour le 40^e de Caritas

Caritas-Sherbrooke a fait le lancement officiel, la semaine dernière, du programme des activités de son 40^e anniversaire. Caritas a vu le jour en 1957 en Estrie. Le juge Raynald Fréchette, homme d'action dans le développement socio-communautaire en Estrie, agira comme président d'honneur du 40^e anniversaire. Caritas veut profiter de cet événement pour rencontrer tous ses partenaires bénévoles, ce qui représente 4 500 personnes réparties dans tout le diocèse de Sherbrooke.

En raison de l'étendue du territoire, trois fêtes régionales

sont prévues à l'occasion de pique-niques champêtres. Celle du 8 juin regroupait les gens de Magog, Windsor, Valcourt, Richmond, Asbestos et Sherbrooke.

Une deuxième se tiendra en août à Lac-Mégantic, pour les personnes bénévoles de Lac-Mégantic, La Patrie, Stormoway, Scotstown et les paroisses avoisinantes.

Une dernière est prévue à Coaticook au mois de septembre pour les gens de cette zone.

Les festivités vont se clôturer par une grande fête à Sherbrooke le 26 octobre au Granada. Une messe sera célébrée à la Ca-

thédrale par Mgr André Gaudin.

Caritas veut profiter de l'occasion pour amorcer une nouvelle approche, soit celle de la promotion de l'Al-

liance et du partenariat. Caritas veut entrer de pleins pieds dans ce vaste mouvement qui se dessine dans l'action communautaire, soit celui de donner voix aux

démunis, persuadé que c'est d'eux que viendront les véritables changements, selon la parole de Jean-Paul II.

ISOLATIONS GRENIER INC.

- Mousse de polyuréthane
- Laine minérale soufflée
- Insonorisation

**106, rue Colette
ST-LUDGER**

(819) 548-5397

ESTIMATION GRATUITE
Frais virés acceptés

C'EST ÉTÉ, J'AI LE GOÛT D'UNE ESCORT

EXCORT LX 97
4 portes ou familiale

- Nouveau moteur de 2 L, 110 ch
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Deux sacs gonflables
- Freins assistés
- Radio AM/FM stéréo avec haut-parleurs haut de gamme
- Sécurité enfants aux portes arrière
- Glaces teintées
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 repliable

GRUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 011A:

- Climatiseur
- Deux rétroviseurs à réglage électrique
- Entrée sans clé du côté conducteur avec 2 télécommandes

UNE SEUL PRIX

1999\$

/mois

Le plaisir de changer de véhicule aux deux ans!

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT
DE SÉCURITÉ REQUIS

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08\$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent Escort LX 97	Mise de fonds ou échange équivalent Escort ZX2 98	Mensualité Location 24 mois
2 295\$	2 995\$	199\$
1 150\$	1 895\$	249\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE
OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE

ZX2 98

- Moteur Zetec de 2 L, 130 ch
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Jantes de 14 po
- Glaces teintées
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 repliable

GRUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 021A:

- Climatiseur
- Deux rétroviseurs extérieurs à réglage électrique
- Système d'entrée sans clé avec alarme

Quantité limitée

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS:
Obtenez un rabais supplémentaire de 750\$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Commanditaire officiel des Expos de Montréal

3707, rue Laval, Lac-Mégantic
583-3700

ARMOIRES
IGEROBY INC.

pour une cuisine moderne

VENEZ VOIR NOS MODÈLES EN SALLE DE MONTRE!
Estimation gratuite

- MÉLAMINE
- STRATIFIÉ
- QUATRO
- BOIS ET BOIS LAQUÉ
- COUPE de COMPTOIR MOULÉ

4195 Villeneuve, Lac-Mégantic
(819) 583-5743

DÉCÈS

LAC-MÉGANTIC

BEAULÉ

Mme Jeannine Poirier



Le 2 juin 1997 est décédée au Centre hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 59 ans, Madame Jeannine Beaulé, épouse de feu Gérard Poirier. Elle était domiciliée à Lac-Mégantic.

Elle laisse dans le deuil ses filles et ses gendres: Martine Poirier (Réjean Lessard) St-Jean sur Richelieu, Chantale Poirier de Québec, Nancy Poirier (Vincent Thériault) Gatineau, Lisa Poirier de Lac-Mégantic; ses petits-enfants: Yoan et Joanie; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Gisèle Beaulé-Pouliot de Lac-Mégantic, Fernand Beaulé (FEC) de Montréal, Réal Beaulé (Simone Sirois) St-Jean sur Richelieu, Pauline Beaulé (Claude Brousseau) Granby, Dolorès Beaulé (Conrad Blanchard) Granby, Lise Beaulé (Raymond Lecours) St-Sébastien, Eugène Beaulé (Valérie Fortier) Varennes; ses beaux-frères et belles-soeurs: Alice Poirier (Jean-Paul Lachance) Sherbrooke, Joyce M. Poirier de Vermilion Bay Ontario, Simone Poirier de Lac-Mégantic, Jeannette Poirier de Sherbrooke, Adrien Poirier (Gemma Cloutier) Lac-Mégantic, Laurien Poirier (Lisette Duquette) Lac-Mégantic, Roméo Poirier (Liliane Poirier) Leominster Mass., Jean-Luc Poirier de Leominster Mass. ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en l'église Ste-Agnès, le 7 juin 1997. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Gilles Gingras.

Le porte-croix: Bruno Blanchard, les lectures faites par: Linda Beaulé et Sylvianne Drouin, les servants de messe: Johanne Poirier et Mario Isabel, un hommage rendu par Lisa Poirier et les porte-chandeliers: Josée et France Blanchard.

Le cercueil était porté par MM: Yves Poirier, Serge Beaulé, Yves Pouliot, Donald Orichetqui, Mario Pouliot, André Lecours.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Direction Funéraire
Centre Funéraire
du Granit
Manon Grenier, d.g.

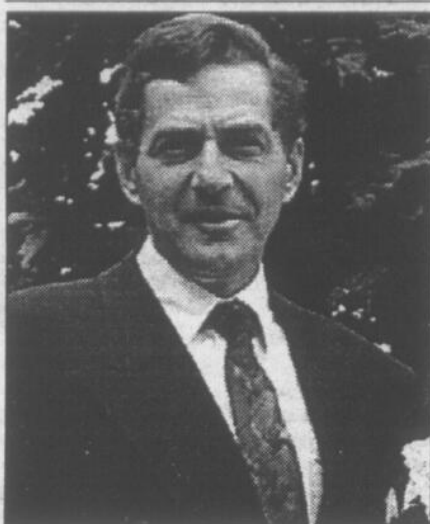
Lors de la disparition d'un être cher, honorez sa mémoire, en faisant parvenir votre don à:

La Fondation du Centre Hospitalier Lac-Mégantic Inc.
3569 Laval, Lac-Mégantic
G6B 1A5

ST-ROMAIN

BOULANGER

M. André



Le 4 juin 1997 est décédée au Centre hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 47 ans, Monsieur André Boulanger, époux de Linda Boulanger. Il était domicilié à St-Romain.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Amélie et Maxime Boulanger; ses parents: Conrad Boulanger (Valérie Paradis) St-Sébastien; ses beaux-parents: Odina Boulanger (Claire-Hélène Proteau) Sherbrooke; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Nicole (Jean-Marc Therrien) Lac-Mégantic, Renée (Pierre Comptois) Lac-Mégantic, Alain (Johanne Champagne) St-Sébastien, Guy (Monique Bernatchez) Laval, Marielle (René Labonté) La Prairie, Julie (André Bouthielllette) Sherbrooke, Lisa (Marc Gamache) Coaticook; ses neveux et nièces: Francis, Hugo, Daniel et Marc-André Therrien, Marie-Christine et Dominique Fortier, Fanny et Simon Boulanger, Véronique et Francis Boulanger, Jérôme et Geneviève Labonté, Alexandre Gamache ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et amis.

Les funérailles se sont déroulées en l'église de St-Romain, le 7 avril 1997. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Ernest Genois, assisté du diacre Gilles Arguin.

Les porteurs d'honneur: Marc Bussière et André Thibault, le porte-croix: Roger Campeau, les porte-cierges: Francis Boulanger et Jérôme Labonté, les servants de messe: Marie-Christine Fortier et Véronique Boulanger, les prières universelles lues par Marc-André Therrien et les lectures par Raymond Dostie.

Le cercueil était porté par MM: Marcel Campeau, Camille Boulanger, Christian Proteau, Francis Therrien, Hugo Therrien, Daniel Therrien.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Direction Funéraire
Centre Funéraire
Jacques & Fils Inc.
Jean-Pierre Jacques, P.D.G.
50 ans de service, 1946 à 1996

LAC-MÉGANTIC

BLAIS

Mme Yvonne Bureau

Le 5 juin 1997 est décédée à La Maison Paternelle de Lac-Mégantic, à l'âge de 85 ans, Madame Yvonne Blais, épouse de feu Philippe Bureau. Elle était domiciliée à La Maison Paternelle de Lac-Mégantic.

Elle laisse dans le deuil son fils: Jacques (Marielle Paiement) Lac-Mégantic; sa petite-fille: Lucie (Jean Blais) Delson; ses 2 arrière-petits-enfants: Alexandra et Philippe Bureau-Blais; son frère, son beau-frère

REMERCIEMENTS
AU SACRÉ-COEUR
DE JÉSUS
pour faveur
obtenue
P. R.T.

et ses belles-soeurs: Jean-Marie Blais (Estelle Roy) Lac-Mégantic, Hercule Bureau (Jeanne Pelletier) Deux Montagnes, Raymonde Bureau-Labrecque, Florence Bisson-Blais de Glen Falls N.-B., Irène Champagne-Blais de Lac-Mégantic ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en l'église Ste-Agnès, le 9 juin 1997. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Gilles Gingras.

L'urne était portée par Bertrand Fortier.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.
Direction Funéraire
Centre Funéraire
Jacques & Fils Inc.
Jean-Pierre Jacques,
P.D.G.
50 ans de service,
1946 à 1996

LAMBTON

ROY

M. Gérard



Le 22 mai 1997 est décédé à la Résidence St-François, à l'âge de 81 ans, Monsieur Gérard Roy, époux de Rachelle Bélanger-Roy. Il était domicilié à Lambton.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et ses belles-filles: Germain (Jacynthe Labrecque) Lambton, Lise de France, Louiselle de Québec, Gaétan (Line Lavoie) Lambton; ses frères et soeurs, son beau-frère et ses belles-soeurs: Irène de Montréal, Jeannette (feu Léopold Blais) Lévis, Fernand

(Aurore Grenier) Sherbrooke, Clément (Jeanne-d'Arc Pépin) Laval, Conrad (Louise Couture) Lévis, Bernadin (Marguerite Proteau) Lambton, Marie-Berthe (Stanislas Couture) St-Romain, Léandre de Lambton, Rodolphe (Monique Roy) Longueuil, Gabriel (Jeannine St-Rock) Lambton; ses petits-enfants: Jean-François, Sébastien, Jonathan, Véronica, David ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en l'église St-Vital de Lambton, le 24 mai 1997. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Paul Tanguay.

La quête faite par: Mario Bélanger et Benoit Bélanger.

Le cercueil était porté par MM: Mario Bélanger, Benoit Bélanger, Denis Bélanger, Michel Couture, Ghislain Blais, Yves Roy.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Direction Funéraire
Centre Funéraire
Jacques & Frères
Inc.
565, 13^e Avenue
La Guadeloupe

MERCIMONDIEU
Dites 9 fois Je Vous Salue Marie par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits. Le premier concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.
P. C.C.

NEUVAINES À MARIE

Important de ne demander que des choses positives.
Récitez NEUF «Je vous salue Marie» pendant 9 jours, devant une bougie allumée, même si vous n'avez pas la Foi. Présentez deux demandes qui vous semblent impossibles à être exaucées et une affaire qui vous tient à coeur. Le neuvième jour, laissez brûler la bougie entièrement et faites publier ce message. Vous obtiendrez ce que vous voulez...
P. M.O.

Sincères Remerciements

Vous êtes venus nombreux, parents, amis pour partager notre peine. Les mots ne peuvent suffire pour exprimer toute notre reconnaissance pour les nombreux témoignages de sympathie, lors du décès de notre fils.



DANIEL BLAIS,
survenu le 26 mai 1997
à l'âge de 17 ans et 4 mois.

Votre présence et votre soutien de quelque manière que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort durant ces heures pénibles.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses parents Jocelyne, Gaétan et son frère Luc

Les Granits Appalaches

151 rue Industrielle, Lac-Drolet

Directement du manufacturier
Jusqu'à 25% de rabais sur les stocks
NOUVEAU: Columbarium familial

Tél.: 549-2002
sans frais: 1-800-567-6195

Une seule personne pour vous servir!



Lettrage de Monument

R. Michaud enr.

3280 Renaud, Lac-Mégantic

583-1080 (7 jours)

Lettrage au cimetière
Remise à neuf de monument existant



Richard Michaud

Au service de la région depuis 1954

MONUMENTS FUNÉRAIRES



Lac-Drolet Qc

Directement de l'atelier Service de lettrage au cimetière

Famille Bolduc, prop.
608 Principale, Lac-Drolet G0Y 1C0
Atelier 819-549-2637
1-800-567-2637

Nous sommes ouverts
6 jours par semaine

DÉCÈS

LAC-MÉGANTIC

FORTIN

Mme Rita
Fillion



Le 8 juin 1997 est décédée au Centre hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 49 ans, Madame Rita Fortin, épouse de Donald Fillion. Elle était domiciliée à Lac-Mégantic.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre: Alain de Lac-Mégantic, Heurka (Marc Gosselin) Lac-Mégantic; sa petite-fille: Mélissa Fillion-Gosselin; sa mère: Carmelle Laroche (feu Louida Fortin) Lac-Mégantic, ses beaux-parents: Wilfrid Fillion (Marie-Ange Allard) Lac-Mégantic; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Pierrette Blais-Fortin de Lac-Mégantic, Marius (Jeanne-d'Arc Morin) Montréal, feu Réjeanne Fortin, feu Raoul Fortin, André (Réjeanne Bolduc) Ste-Cécile, Gaétan de Sherbrooke, Gaston de Sherbrooke, Cécile (Yvon Robert) Lac-Mégantic, Yvan (Suzanne Allard) Lac-Mégantic, Jean-Marc (Monique Couture) Ste-Cécile, feu Louise (Gaston Lavoie) Magog, Micheline (Émile Landry) Marieville, Emilienne (Florian Breton) Lac-Mégantic, Jacqueline de Lac-Mégantic ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en l'église Notre-Dame de Fatima, le 10 juin 1997. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Raymond-Marie Morin.

Les porteuses d'honneur: Maryse et Caroline Fortin.

Le cercueil était porté par MM: Serge Beaudoin, Gilbert Côté, Francis Fortin, Sylvain Fortin, Dany Fortin, Ghyslain Fortin.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Direction Funéraire
Centre Funéraire
Jacques & Fils Inc.

Jean-Pierre Jacques, P.D.G.
50 ans de service, 1946 à 1996

Sincères Remerciements

Vous êtes venus nombreux, parents et amis, pour nous témoigner des marques de sympathies, soit par des offrandes de messes, tributs floraux, affiliations de prières, télégrammes, témoignages d'amitié ou par assistance aux funérailles lors du décès de



MONSIEUR J. ERNEST ISABEL
SURVENU LE 29 MARS 1997
à l'âge de 92 ans et 10 mois

Veillez considérer ces remerciements comme personnels

Ses enfants et petits-enfants.



AGENDA COMMUNAUTAIRE

Lac-Mégantic

La consommation d'alcool d'une autre personne vous dérange-t-elle ou vous a-t-elle déjà dérangé? Si oui, AL-ANON peut vous aider car il y a dans cette fraternité des personnes qui vivent ou qui ont vécu la même chose que vous. Réunion le vendredi à 20h00 au sous-sol du Centre récréatif inc., 4571 rue Champlain. Information pour Lac-Mégantic et les environs: 583-0469.

La Magnétothèque du Granit offre un service gratuit de lecture sur cassettes de livres, périodiques et autres. Tél: 583-3482.

Club de l'âge d'or-Soirée le samedi 21 juin dès 20h30 à la salle des Chevaliers de Colomb. Bienvenue à tous.

Femmes Moose-Soirée de Marie-Claire Quirion le samedi 21 juin à la Loge avec tirage de prix de présence. Assemblée générale du chapitre féminin le dimanche 22 juin à 9h30.

Marston

Club de l'âge d'or-Soirée dansante le samedi 21 juin à 20h30 à l'endroit habituel. Orchestre au programme. Bienvenue à tous.

Milan

Le comité du Festival Donald Morrison invite la population à une soirée de danse le samedi 21 juin à la salle communautaire de Milan à compter de 20h30.

Stornoway

Le numéro gagnant du moitié-moitié des boutons organisé par le Club Lion samedi et dimanche est le 169. Les gagnants sont Martine Isabel de St-Romain, Raynald Rodrigue de Ste-Cécile, Gérard D. Boulanger et Gaston Béliveau de Stornoway. Merci aux participants.

Avis: Les annonces pour l'Agenda communautaire doivent parvenir avant 17h00, le mercredi précédant la date de parution désirée.

ÉCHOS D'IL Y A 10 ANS

Extrait de notre édition du 16 juin 1987

AUX ÉLUS DE DÉCIDER- Après que les deux parties en cause se soient prononcées sur la réouverture de la rue Baie-des-Sables, la balle est maintenant dans le camp des élus municipaux. Ces derniers auront à trancher soit en faveur des 1108 signataires d'une pétition, présentée par l'Association des marchands du centre-ville, réclamant la réouverture, soit du côté des 300 résidents de la rue, qui ne veulent pas d'une «route nationale» dans leur quartier.

P R E M I E R D O N- La communauté des Soeurs Marianites de Ste-Croix a remis 1000\$ à la Fondation du Centre hospitalier de Lac-Mégantic, ce qui constitue la première donation à l'organisme voué à la promotion et au développement de l'établissement.

VICE-PRÉSIDENT À LA NOUVELLE CHAMBRE- L'homme d'affaires Denis Bolduc, président de la Chambre de commerce de la région de Lac-Mégantic, vient d'accéder à la première

vice-présidence de la nouvelle Chambre de commerce régionale de l'Estrie, née d'un désir de concertation.

IL Y A VINGT ANS

La ville de Lac-Mégantic figure sur la liste des candidates pour l'obtention d'un pénitencier. La nouvelle a été confirmée par le solliciteur général Francis Fox, alors qu'il recevait dans ses quartiers d'Ottawa une délégation de sept intervenants méganticois, dirigée par le maire Jean Lessard.

IL Y A TRENTE ANS

Le dernier recensement compile 1975 résidences à Lac-Mégantic alors qu'il faut un minimum de 2000 adresses pour obtenir le service de distribution du courrier par facteur. Le service est toutefois accepté en principe par les autorités fédérales.

IL Y A QUARANTE ANS

Quatre morts et un blessé; triste bilan d'un accident de la route survenu alors que les cinq occupants d'une automobile se rendaient au travail. Le véhicule est entré en collision avec un camion.

Maison Catherine de Longpré

Des gagnants de la 7e loterie

La septième loterie au profit de la Maison Catherine de Longpré de St-Georges de Beauce a fait des heureux en région lors du tirage du 6 juin. Le gros lot de 5 000\$ en argent a été gagné par un groupe

du Centre hospitalier Lac-Mégantic. Doris Beaudoin, Sylvie Couture, Yvan Lacroix, Diane Robert et Jean-Marc Vachon vont se partager le prix. Leur billet avait été vendu par Mme Gilberte Gosselin.

Parmi les gagnants des lots de 1 000\$ on retrouve le Service d'incendie de Lambton qui avait acheté son billet de M. Alain Bolduc, Julie Bolduc de Stornoway (vendeur Maurice Boulanger),

Gaston Roy de Lambton (vendeur Line Lavoie) et Ange-B. Robert de La Guadeloupe (vendeur Pharmacie Jean Coutu).

Procession de la Fête-Dieu

Belle participation, le 1^{er} juin, à une activité religieuse traditionnelle, la procession de la Fête-Dieu, partie de l'église Ste-Agnès en direction de l'église Notre-Dame de Fatima. Plusieurs mouvements sociaux et religieux ont pris part à la marche. (Photo G. Thibodeau)



De la SADEC au privé

(RT) - L'adjoint à la promotion de SADEC Tourisme, Charles Rodrigue, quitte ses fonctions après presque trois années d'implication dans le développement économique, et plus parti-

culièrement auprès des entreprises touristiques.

«Je laisse un emploi que j'aimais beaucoup, mais j'ai l'opportunité de relever de nouveaux défis dans le secteur privé et je me devais de saisir ma

chance» a-t-il confié à l'Écho. Avec un associé, il lance *In vitro*, conception graphique, une nouvelle boîte pouvant offrir à la fois le graphisme publicitaire et la développement de marchés sur Internet.

Charles Rodrigue était entré au service de l'organisme Tourem en octobre 1994 et avait suivi l'intégration de l'organisme par la SADEC environ un an plus tard.

Aménagement DU TERRITOIRE

Loi sur le droit de produire

Selon toute vraisemblance, le projet de loi 23 sur le droit de produire entrera en vigueur le 20 juin prochain tel que le promet le gouvernement depuis quelques semaines. Il s'agit en fait d'une modification importante de l'actuelle Loi sur la protection du territoire agricole (Loi 90). Rappelons que la MRC du Granit compte quelques 145 026 hectares en «zone verte», soit 53% de son territoire et que certaines municipalités sont pratiquement toutes «zonées» agricoles, principalement en raison de leur dynamisme agricole. Cette loi vise à protéger l'intégrité d'une base territoriale pour l'agriculture, à assurer la protection des exploitations agricoles existantes et, par conséquent, à conserver un patrimoine agricole adéquat pour les générations futures.

L'impact est également important pour les municipalités. Lors d'une demande d'autorisation celles-ci devront, notamment, accuser réception de la demande, formuler un avis adéquatement motivé et indiquer les espaces, hors de la zone agricole, disponibles aux fins de la demande. Les permis de construction pour de nouveaux bâtiments érigés en vertu d'une déclaration de droit acquis à la Commission de protection du territoire agri-

cole (CPTAQ) ne pourront plus être émis immédiatement par l'inspecteur en bâtiment. En effet, la Loi prévoit que le permis ne pourra être émis que suivant un avis de conformité émis par la CPTAQ qui sera transmis au déclarant et à la municipalité.

Les municipalités ont toutes reçu une pochette d'information de la CPTAQ les informant des nouvelles modalités d'application et de surveillance de cette Loi. Ce document peut être consulté dans chacun des bureaux municipaux durant les heures normales de bureau.

Les citoyens peuvent également s'informer auprès du service d'aménagement de la MRC du Granit, à leur conseiller(ère) juridique ou directement à la CPTAQ au 1-800-361-2090 pour obtenir de plus amples renseignements.

Certaines mesures transitoires s'appliqueront aux demandes acheminées au greffe de la CPTAQ, selon qu'elles auront ou non fait l'objet d'une audition. Par ailleurs, une demande faite à la municipalité avant le 20 juin et qui n'a pas été déposée au greffe de la CPTAQ se verra appliquer les dispositions de la nouvelle Loi.

Au surplus, rappellons que ces modifications ne rendent pas plus sévère ou moins sévère la Loi sur la protection du territoire agricole. Il s'agit plutôt d'une nouvelle façon de gérer ce vaste territoire d'une façon plus concertée avec les milieux locaux de façon à responsabiliser les intervenants de la région. Par exemple, les nouvelles dispositions de la Loi prévoient la mise en place dans chaque MRC d'un Comité consultatif agricole (CCA) dont la fonction sera d'étudier les questions relatives à l'aménagement et au développement du territoire rural et particulièrement de la zone agricole. Le CCA de la MRC du Granit est en place, de façon officielle, depuis le mois de mars dernier et il a déjà tenu trois rencontres.

Enfin, la présente chronique ne constitue qu'un bref survol du nouveau contenu de la loi. Le présent texte ne remplace donc en rien les dispositions de la Loi sur la protection du territoire agricole et du projet de Loi 23 auxquelles il faut se référer. Le service d'aménagement de la MRC du Granit

Ça bouge à l'Association d'Action Bénévole du Granit!

Les personnes âgées, résidant dans les municipalités desservies par les comités-membres de l'Association Bénévole du Granit, peuvent maintenant maintenir une bonne forme physique grâce au programme «Vi-Active».

Ce programme conçu spécialement

pour les personnes âgées est mis sur pied par Kino-Québec. C'est un programme collectif sous forme de pauses-exercices de 15 à 30 minutes, animées par des bénévoles.

Les buts de «ViActive» sont de favoriser le mieux-être physique et psychologique, et contribuer à maintenir ou à améliorer

l'autonomie des aînés en intégrant l'activité physique à leur mode de vie.

Aussi, l'activité physique permet de prévenir ou de retarder la progression de certains maux et de diminuer les risques de chutes en favorisant une plus grande agilité.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt à l'égard de sa clientèle aînée que l'Association d'Action Bénévole du Granit a fait l'acquisi-

tion, pour ses comités-membres, d'équipements et du matériel nécessaire à mettre de l'avant le programme «ViActive» dans leur municipalité respective. Déjà, près de 100 personnes ont adhéré à cette activité.

En plus des exercices de ce programme spécifique, plusieurs bénévoles et bénéficiaires pratiquent une activité de marche, activité toujours parrainée par Kino-Québec.

L'Association d'Action Bénévole du Granit est près de ses bénévoles et à l'écoute de ses bénéficiaires. Les activités et services suivants le prouvent bien: la mise sur pied du programme «ViActive», les services existants de maintien à domicile, de la Magnétothèque et les services régionaux de prêt d'équipements orthopédiques, les Cuisines collectives et les Banques alimentaires et de meubles.

Première rangée: Ruth Bilodeau du comité de Audet, Marielle Duquette du comité de Val-Racine, Lucette Morin du comité de Milan; deuxième rangée (debout): Rose-Aimée Vallée du comité de Lambton, Monique Dallaire du comité de St-Ludger, Juliette Lachance du comité de St-Sébastien, Noël-la-Parent du comité de Lac-Drolet, Lucie Jacques du comité de St-Romain et Lionel Roy du comité de Woburn.



2 ÉCRANS 4 FILMS

CINE PARC

ST-GEORGES • 155^e RUE EST • INFO.: 228-8383

**DE VENDREDI À JEUDI
DU 13 AU 19 JUIN**

<p style="text-align: center;">Écran #1</p> <p style="text-align: center;">"Panne Fatale"</p> <p style="text-align: center;">Suspense avec Kurt Russell</p> <p style="text-align: center;">2^e film</p> <p style="text-align: center;">"Le Saint"</p> <p style="text-align: center;">Avec Val Kilmer</p>	<p style="text-align: center;">Écran #2</p> <p style="text-align: center;">"Le Cinquième Élément"</p> <p style="text-align: center;">Film futuriste avec Bruce Willis</p> <p style="text-align: center;">2^e film</p> <p style="text-align: center;">"Rage au Coeur"</p> <p style="text-align: center;">Harrison Ford • Brad Pitt</p>
--	---

N.B.: La projection débute au crépuscule

Bientôt: Jurassic Park #2 • Batman et Robin • Air Bagnard • Et tous les gros succès de l'été

SERVICE CINQ ÉTOILES

★ CHRYSLER ★

★★★★★

POUR QUE LE MOTEUR TOURNE RONDEMENT!

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE

Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité • Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des balais d'essuie-glace, des amortisseurs et des jambes de suspension du système d'échappement, des pneus, des phares et feux • Vérification du niveau de tous les liquides • Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler.

19,95\$*

«PRÊT À L'HEURE PROMISE
...OU RIEN À DÉBOURSER!»

Prix en vigueur jusqu'au 30 juin 1997

NOUS CONNAISSONS VOTRE VÉHICULE CHRYSLER ET NOUS CONNAISSONS VOS ATTENTES

Amical

AUTOMOBILES INC.

3354, rue Laval Lac-Mégantic
(819) 583-4545 Fax: (819) 583-0889

Ouvert du lundi
au vendredi
de 8h00 à 17h00

LA CHRONIQUE DE MADELEINE BÉLANGER

Retour sur l'élection fédérale

Vous me permettez, dans ma chronique de cette semaine, de commenter les résultats de la dernière élection fédérale afin de conclure pour la saison estivale cette série de chroniques avec vous chers lecteurs.

À l'analyse des résultats, la plupart des commentateurs politiques conviennent que l'élection fédérale du 2 juin dernier constitue pour le gouvernement de Jean Chrétien un sérieux avertissement quant aux politiques qu'il a pratiquées au

cours de son dernier mandat.

On peut ainsi relier la performance des conservateurs et des néo-démocrates dans les provinces Maritimes aux changements que le gouvernement a apportés dans les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi, la nouvelle appellation de l'assurance-chômage, critères qui défavorisent nettement les populations de ces provinces où le chômage est un institution à cause du caractère saisonnier de l'industrie de la pêche.

Je pense pour ma part que cette élection fédérale a été déclenchée sans véritable enjeu et on pouvait sentir chez les électeurs un certain désintéressement qui s'est sans doute traduit par des appuis fragiles à certains partis et de l'engagement pour la personnalité des chefs comme ce fut le cas pour Jean Charest.

Incidentement, que penser de la performance de Madame Carole Dodier dans notre comité de Frontenac-Mégantic? Elle a certainement déjoué les calculs de plusieurs stratèges.

Le bloquiste Monsieur Jean-Guy Chrétien avec 14 433 votes n'a obtenu que 468 voix de majorité sur la candidate

libérale Manon Lecours. On voit donc l'importance capitale des 9 885 voix obtenues par Madame Dodier et c'est sans doute cette performance qui a permis au bloquiste Jean-Guy Chrétien de remporter l'élection. C'est ce à quoi je faisais référence lorsque je parlais de l'importance de ne pas diviser le vote fédéraliste dans l'Écho de Frontenac du 25 mai dernier.

Cette situation on la retrouve dans de nombreux comtés au Québec où le Bloc a réussi à se maintenir pour conserver 45 députés, soit seulement 9 députés de moins qu'à l'élection de 1993, mais avec une baisse de 9% de ses appuis par rapport à l'élection précédente.

Je pense cependant qu'il n'y a là rien qui permette au Bloc de se «péter les bretelles», puisque seulement une dizaine de comtés ont donné des majorités absolues de 50% et plus des votes exprimés aux députés du Bloc réélu.

En fait, les 38% d'appuis au Bloc représentent le «noyau séparatiste dur» qui répondra toujours oui à un référendum du Québec.

En résumé, cette élection aura permis à Jean Chrétien de faire élire un 2^e gouvernement majoritaire de suite, elle aura permis au Bloc de sauver ses meubles et aux Conservateurs ainsi qu'au NPD de reconquérir le statut de partis politiques reconnus à la Chambre des Communes.

Vous me comprendrez certainement de n'avoir rien à dire sur les Réformistes qui, à mon grand déplaisir, vont former l'Opposition officielle pour la prochaine législature ce qui n'est pas rassurant pour maintenir l'unité canadienne.

Bonne vacance à tous!

Le golf... un sport à découvrir à tout âge!

CLINIQUE POUR JUNIORS

Les vendredis de 9h00 à 11h00

Dates de cours
27 juin • 4 et 11 juillet • 1, 8 et 15 août

Incluant 9 trous

Transport par autobus

Départ à 8h00 des endroits suivants:

- Église Notre-Dame de Fatima
- Garage F.R. Dallaire
- Église Ste-Agnès
- Centre Mgr Bonin

Coût: 20\$

Informations: 819.583.4810

La sécurité à bicyclette, ça se remarque!

Le Club Optimiste de Lac-Mégantic n'est pas passé inaperçu, le 25 mai, lors d'une activité de promotion qui visait à sensibiliser les jeunes sur la sécurité à vélo.

Utilisant un drôle de véhicule actionné par les jambes de 32 cyclistes, et fourni gracieusement par les promoteurs de la Fondation des maladies infantiles, des parents, organisateurs et membres du Club Optimiste s'en sont donnés à cœur joie à rouler ainsi sur la rue Salaberry, accompagnés d'une cinquantaine de jeunes à vélo

qui suivaient la cavane.

Une façon comme une autre de souligner

la journée de sécurité à bicyclette et, pour les jeunes, de participer au tirage de plusieurs prix.



Mû par 32 Optimistes-vapeur, cet engin bien spécial a sillonné les rues de Lac-Mégantic le 25 mai pour souligner la journée de sécurité à bicyclette. (Photo G. Thibodeau)

La Guadeloupe

Bingo et encan

Deux samedis bien remplis se préparent à La Guadeloupe. Le 21 juin, un bingo monstre avec Jules Paradis offrira 3 000\$ en prix au Centre sportif Armand-Racine dès 19h30.

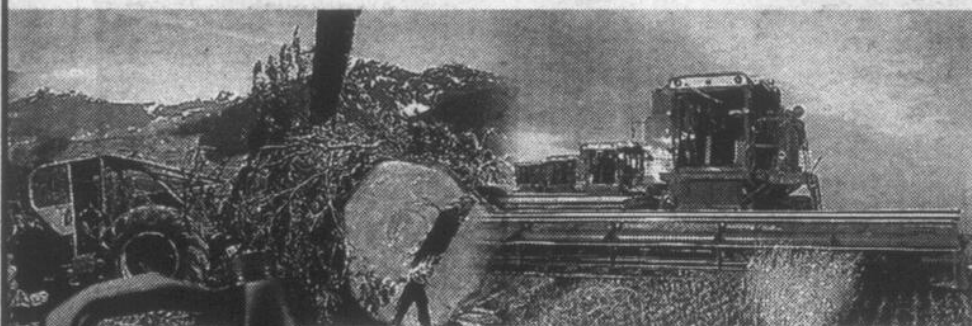
Le 28, place à l'Encan des Optimistes, parrainé par le Centre sportif de La Guadeloupe. Tout va

débuter par une parade à compter de 14h00, suivie d'un souper au hot-dog et de l'encan qui se déroulera à compter vers 18h00. Les personnes qui auraient des objets à donner pour l'encan peuvent contacter Martin Létourneau (459-6453), Magella Pépin (459-6787), Léandre Lessard (459-6532) ou Daniel Couture (459-3364).

Un don sera offert pour la Fondation Ouvrir ton cœur à l'espoir.

ATTENTION

TRAVAILLEURS FORESTIERS ET AGRICULTEURS



Elle est enfin de retour!
L'huile pour scie à chaîne
de marque SHELL de première qualité.

OBTENEZ
1\$
DE RABAIS

à l'achat d'huile
pour scie à chaîne
(4 x 4 litres)
sur présentation de ce coupon

Utilisez une huile de qualité et allongez la durée de vie de vos équipements.

Aussi spécial sur huile à moteur **FLEET 15W40** (4 x 4 litres)
rég. 29,95\$ **Spécial 25,95\$**



Disponible chez

JEAN-ROCK DODIER INC.
4295, RUE VILLENEUVE, LAC-MÉGANTIC, QC G6B 2C2
TÉL.: (819) 583-1444 • TÉLÉC.: (819) 583-5506
1-800-889-2496

Ces offres sont valides jusqu'à épuisement des stocks



DES OFFRES FRACASSANTES SUR LA PLUS ÉCLATÉE DES BERLINES!

Pour un temps limité, offrez-vous la Mazda Protégé SE 1997 en choisissant une de ces trois offres fracassantes:

CLIMATISEUR SANS FRAIS
(installé par le fabricant)

OU

CRÉDIT ÉQUIVALENT DE 1 000 \$

OU

Très
beau
choix

179\$

LOCATION
Protégée
MAZDA

par mois/location 24 mois

Profitez
de cette
vente
extraordinaire

Incluant entretien sans frais

Mazda Protégé Édition Spéciale 1997



Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

MÉGANTIC
mazda

5435 Salaberry, Lac-Mégantic **583-5777**

Modèles Protégé SE seulement. Le crédit de 1 000 \$ est déductible du PDSF. L'offre de location de la Protégé SE 1997 est pour le modèle D4XJ57AA10. Acompte de 1 500 \$, premier mois et dépôt de 250 \$ exigés. Transport et préparation de 795 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an; frais de 8¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant. *Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

LA VENTE TROTTOIR DES VOISINES

3 jours seulement • Les 19, 20 et 21 juin

Des prix vente de garage

SUR

Lot de patrons

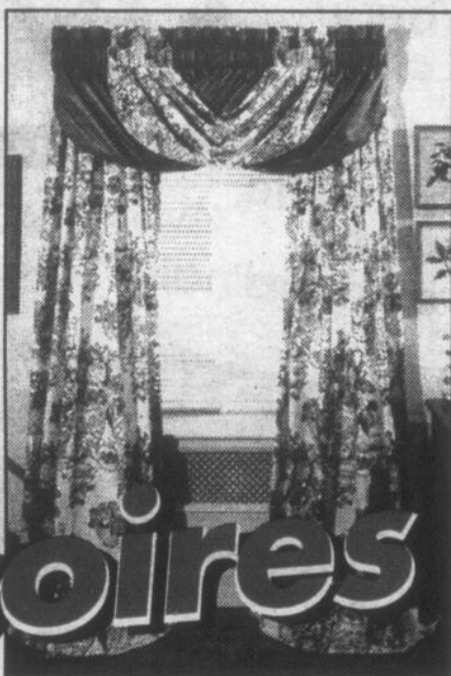
99¢
chaque

Balance de tissus

chally, toile,
coton imprimé,
coton ouaté, tricot, etc.

à partir de
1.99\$
le mètre

Lot de tissus
à décoration
laissés à des



Prix Dérisoires

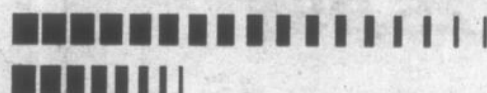
Plus de 100 pieds de façade plein de spéciaux

TISSUS MÉGANTIC ENR.

4559, rue Laval, Lac-Mégantic

583-4117

MAXI
MEUBLES



Meubles

Denis Boulet

4575, rue Laval, Lac-Mégantic

583-1470

Client de l'extérieur, composez le

1-800-798-6294 (MAXI)

En cas de pluie, la vente se fera à l'intérieur

SUR

MEUBLES NEUFS

avec légères imperfections

ITEMS DISCONTINUÉS

(balance de ligne)

Tables de salon,
cadres, lampes, etc...

